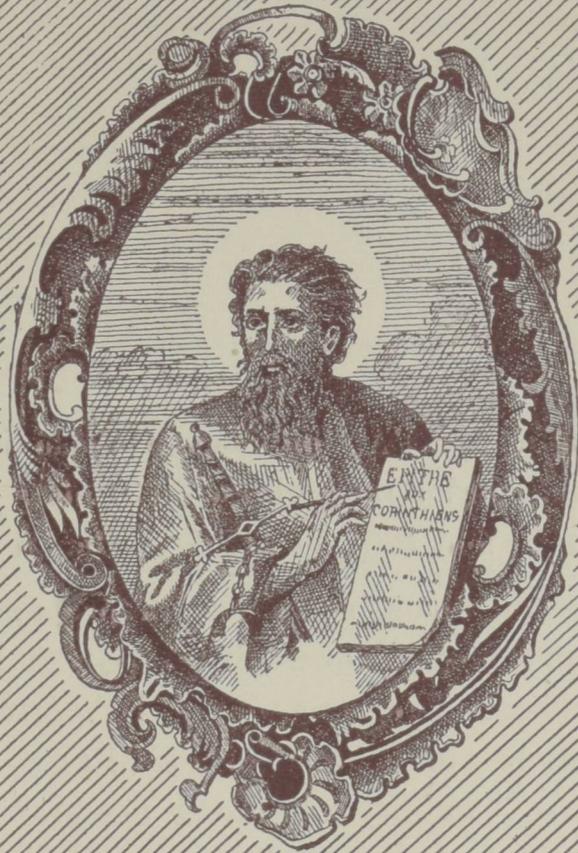


Vol. 3, No 2

L'APÔTRE

Québec, Octobre 1921

L'APÔTRE



MAGAZINE CATHOLIQUE

SOMMAIRE - Octobre 1921

TEXTE

PAGE		
41	— La question du français.	J.-ALBERT FOISY.
43	— L'original philosophe (<i>conte</i>).	LE VIEUX MÉNESTREL.
45	— Les expéditions polaires.	
47	— Pierre Dupont.	J.-M.-J. BOUILLAT (<i>Le Noël</i>).
56	— Transfert du cœur de Mgr Freppel.	
56	— Au voleur (<i>conte</i>).	JEAN SANS TERRE.
60	— Éphémérides canadiennes : septembre 1921.	
64	— La machine humaine	LE VIEUX DOCTEUR.
67	— Étoiles géantes et étoiles naines.	B. LATOUR (<i>La Croix</i>).
73	— L'organisation professionnelle.	Mgr L.-A. PÂQUET.
77	— Au temps de nos pères.	ANDRÉ DE MARICOURT.
78	— Pour s'amuser.	
79	— Cortège d'église.	JEAN LÉON.
80	— A dire : A Marie (<i>poésie</i>).	J. COLMOU.
	Le jardin (<i>poésie</i>).	EDOUARD PAILLERON.

ILLUSTRATIONS

46	— Le " Quest ", navire de Sir Ernest Shackleton.
57	— Saint Louis, enfant, et son précepteur Vincent de Beauvais.
60	— M. l'abbé C.-N. Gariépy.
61	— Le colonel Harry Cockshutt.
62	— L'hon. L.-P. Normand.
62	— L'hon. Rodophe Monty.
62	— L'hon. L. de G. Belley.
63	— M. le chan. L.-N. Campeau.
63	— L'hon. J.-L. Perron.
66	— Le vieux moulin.

"L'Apôtre" est publié par l'Action Sociale Catholique, qui fut fondée par Son Éminence le cardinal Bégin, par lettre pastorale du 31 mars 1907, et encouragée par Pie X, par bref pontifical daté le 29 mai 1907, et par S. S. Benoît XV.

Il a pour objet de fournir une saine lecture, de propager et de défendre la foi catholique. "L'Apôtre" répond aux attaques dirigées contre l'Église catholique et rétablit la doctrine catholique faussement représentée. "L'Apôtre" veut renseigner les catholiques en quête d'informations sur la doctrine de l'Église, les questions d'apologétique, d'histoire, etc. "L'Apôtre" publie, à l'adresse des grandes personnes et des enfants, d'intéressants récits où brille la note catholique, et qui sont adaptés à l'état d'esprit des uns et des autres.

L'abonnement à "l'Apôtre" est strictement payable d'avance.

AVANTAGES SPIRITUELS

Une messe est dite chaque semaine pour tous nos abonnés et pour les membres vivants et défunts de leur famille.

L' A P O T R E

PUBLICATION MENSUELLE

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Rédaction et Administration: 103 rue Ste-Anne, Québec

VOLUME III

QUÉBEC, OCTOBRE 1921

No 2

La question du français

LE président des Etats-Unis M. Harding a convoqué les Puissances mondiales à une conférence sur le désarmement.

La question de langue a été posée immédiatement. De quelle langue se servirait-on à Washington? Parlerait-on anglais ou français, ou les deux?

Depuis le traité de Versailles, la langue anglaise prétend à l'égalité diplomatique avec le français et c'est pour cela que le Traité a été rédigé dans les deux langues et les deux textes sont également officiels quoiqu'il y ait des différences assez frappantes dans les deux rédactions.

Comme à Versailles, on parlera indifféremment les deux langues à Washington, ce qui veut dire qu'un bon nombre d'interprètes auront à travailler pour faire comprendre les illustres délégués qui ne connaissent que leur langue maternelle.

Inutile de dire que ce sont les délégués de langue anglaise qui exigent ce changement dans la tradition des réunions internationales où le français avait toujours été la seule langue employée.

De toutes les nations du monde, c'est l'Anglo-saxonne qui est la plus réfractaire à l'étude des langues étrangères.

Non seulement, certains rameaux de cette race ne veulent pas apprendre une autre langue que la leur, mais il s'efforcent par tous les moyens à obliger les autres races avec lesquelles ils sont en contact à renoncer à leur langue maternelle pour adopter la langue anglaise.

Il n'est pas nécessaire de revenir sur l'histoire de l'Irlande pour avoir une preuve de cette vérité, il suffit de jeter un regard sur l'ouest du Canada où la minorité de toutes langues est forcée à adop-

ter pour toutes les relations sociales, la langue anglaise; on va même jusqu'à refuser aux parents le droit élémentaire et naturel de faire enseigner la langue maternelle à leurs enfants dans les écoles dont ils sont les seuls soutiens.

L'histoire des vingt-cinq dernières années au Canada est remplie des conflits que cette question de langue a soulevés dans notre peuple et ceux de l'Ontario et du Manitoba ne sont pas les moins douloureux et les moins connus.

*

* * *

On se demande souvent comment il se fait que la race anglaise en Amérique soit si opposée à l'enseignement et à l'usage du français, dans un pays officiellement bilingue.

Notons d'abord que si le Canada est bilingue, ce n'est pas de la faute des Anglais qui ont bien fait tout ce qui était possible pour l'angliciser complètement.

Cependant, il est bilingue et, comme langue officielle, le français devrait avoir droit au respect et à l'attention de la majorité anglaise.

Or, les faits démontrent que partout où c'est possible, l'élimination de notre langue est imposée. Pour se rendre compte de cela, il suffit de vivre quelque temps dans un milieu où l'anglais domine, comme à Ottawa, par exemple.

A cet état de choses, il y a plusieurs causes. Les unes sont profondes, les autres découlent des caractéristiques même de l'Anglais.

Sans doute, comme le disait un journal anglais de l'Ontario, au temps de la grande lutte bilingue, "Si les Canadiens-français étaient protestants, il n'y aurait pas de question de langue".

C'est un aveu qu'il importe de retenir, car il exprime une grande vérité. Si les Canadiens-français étaient protestants, parleraient-ils encore

français ? C'est peu probable. Ils n'auraient pas trouvé, dans la lutte pour la conservation de la foi, l'énergie nécessaire à la conservation de son meilleur rempart, la langue maternelle, et il n'y aurait aucune différence entre les Canadiens d'origine diverse.

*

* *

Au début, c'était l'espoir de convertir la population française du Canada au protestantisme qui poussait les Anglais à travailler à l'anglicisation. Chez un certain nombre les attaques contre la langue française ont encore la même source. Ce n'est peut-être pas avec l'espoir de protestantiser tous les Canadiens-français, mais c'est pour paralyser le plus possible la religion catholique qui ne saurait avoir d'avenir au Canada que dans la conservation de la langue française.

Les organes les plus fanatiques contre le français, sont en même temps les plus acharnés contre la religion catholique ; pour eux, la religion catholique et la langue française sont une seule et même chose et, dans le fond, ils n'ont pas tort. Si un jour, le verbe français mourait sur les lèvres canadiennes, l'expérience du passé nous démontre que la religion catholique souffrirait autant que la race française.

Une autre raison à cette hostilité envers la langue française, c'est l'amour indéfectible que tout Anglais, où qu'il vive, garde à la mère-patrie l'Angleterre. Ce grand amour lui fait envisager toutes les questions sous l'angle favorable aux intérêts britanniques et le pousse à vouloir un Canada uniquement, exclusivement, essentiellement anglais. C'est la plus haute barrière entre le Canadien anglais et le Canadien-français dans l'appréciation et la solution des problèmes politiques canadiens.

*

* *

Cependant, la raison immédiate la plus influente et la plus générale de cette hostilité, c'est l'incapacité de l'Anglais à apprendre le français. Sans doute, il y a des Anglais qui parlent très bien notre langue et qui l'aiment. Au Canada, on ne rencontre ces Anglais que dans les milieux français. Le contact quotidien avec les Canadiens-français, pendant de longues années, des études faites dans des maisons canadiennes-françaises les ont familiarisés avec notre langue, puis l'habitude de la parler souvent leur en a inspiré le goût.

Qu'on sorte des centres français et il est impossible de trouver un Anglais qui sache notre langue.

A la Chambre des Communes et au Sénat, combien de députés anglais savent le français suffisamment, non pas pour faire un discours, non pas pour comprendre un discours, mais simplement pour déchiffrer un journal ou une enseigne en français.

Avant que sir George Foster aille en France, il n'y en avait pas un, pas un seul. Pourtant, un grand nombre de ces députés se croient instruits. C'est inconcevable, dans un pays bilingue, mais c'est ainsi et la principale cause à cet état de choses c'est que le Canadien-français a honte de se servir de sa langue partout où il a le droit et même le devoir de le faire.

Si vous demandez à un Anglais s'il sait le français, il vous répondra toujours : " A quoi bon se fatiguer à apprendre une langue aussi difficile ? Tous les Canadiens-français parlent l'anglais."

Et parce que nous savons tous l'anglais, au moins suffisamment pour comprendre et nous faire comprendre, les Anglais cherchent à supprimer l'emploi du français partout où c'est possible sans provoquer trop de protestations.

*

* *

Cette connaissance de l'anglais chez les nôtres nous rappelle un fait qui a son importance à tous les points de vue.

Un jour, à Ottawa, un employé d'un des ministères fédéraux vient nous trouver pour nous demander de publier dans le journal un article demandant aux Canadiens-français de Québec de se servir de la langue française quand ils écrivent au gouvernement fédéral.

" Ainsi, dit-il, nous avons reçu, ce matin, d'un professionnel de Québec, une lettre demandant certains renseignements. La lettre était sensé-ment en anglais. Malheureusement, l'anglais était si mauvais que les employés ne manquèrent pas d'en rire. De plus, on me passa la lettre me demandant de la traduire, comme elle venait d'un « frenchman ».

" Elle eut été en français que je l'aurais traduite avec plaisir pour ces Messieurs qui n'en savent pas un mot ; mais, dans les circonstances, cette traduction n'avait aucun charme.

" Dites-leur, aux gens de Québec, que les fonctionnaires de langue française ne sont néces-

“saires qu'en autant que le public se sert du français.”

C'est ce qui explique, dans une large mesure le petit nombre de fonctionnaires de notre langue dans tous les ministères. Leur utilité diminue sans cesse parce que “tous les Canadiens-français savent l'anglais et s'en servent de préférence au français.”

*
* *
*

Au moment où les autres nations ouvrent les yeux à l'importance du français, il serait bon que les Canadiens-français en fassent autant.

N'oublions pas que les Anglais sont essentiellement pratiques. Ils ne feront jamais un effort pour une chose qui n'est pas nécessaire. Si nous nous imposons la tâche d'apprendre l'anglais pour les comprendre et nous faire comprendre d'eux, ils ne se dérangeront pas pour apprendre le français.

Si, au contraire, nous nous servons du français chaque fois que nous pouvons le faire, l'utilité de notre langue leur apparaîtra et ils feront bien les sacrifices nécessaires pour l'apprendre.

Ailleurs, où la langue française n'est pas officielle, où la race française est moins importante qu'ici, on réclame un meilleur enseignement du français dans les écoles. Il n'y a qu'au Canada où le français soit jugé langue parfaitement inutile quoiqu'elle soit une des deux langues officielles et la langue maternelle d'un tiers de la population du pays.

Toutefois, on doit avouer que les Anglais attachent au français autant d'importance que la plupart de nos hommes d'Etat canadiens-français. Si nous n'avons pas plus, c'est bien de notre faute.

J.-ALBERT FOISY

BOUTADES

Monseigneur Freppel, député au Parlement français, critiquait, un jour, les actes de la Chambre précédente : “Mais vous en faisiez partie, objecta la gauche.

— Oui, répondit-il, à peu près comme Daniel faisait partie de la fosse aux lions”.

L'original philosophe

CONTE CANADIEN

(Écrit pour *L'Apôtre*)

LE SÉJOUR dans les grands bois rend philosophe comme sans doute aussi celui dans les hautes montagnes ou sur l'océan. Ici comme là la main de Dieu apparaît plus manifeste dans les merveilles de son œuvre. Dans la forêt cependant cette vision est peut-être plus éloquente et plus immédiate. On l'embrasse comme en une gamme admirable depuis les fûts des arbres géants qui s'élancent d'un jet puissant comme s'ils avaient à soutenir le voute du firmament jusqu'aux mousses d'un vert tendre à peine émergées du sol en passant par les taillis, les herbes, les plantes grimpantes, les oiseaux, les insectes, les animaux grands et petits et jusqu'à ces menues merveilles que sont une feuille, une fleur, un morceau d'écorce, une pousse nouvelle-née, un nid ou une colonie d'insectes. C'est un livre immense où l'on apprend à lire la Sagesse du Créateur et où chaque page, chaque mot, chaque syllable est un échelon qui soulève l'âme et la porte plus près du divin.

Ces réflexions, si elles dépassent quelque peu la portée d'une cervelle de quadrupède, y pénètrent néanmoins, du moins à l'état rudimentaire, ainsi qu'en fait foi l'aventure de certain original canadien.

Il était né quelque part au fond des Laurentides, puis le goût de la solitude le poussant, il avait élu domicile sur les hauteurs qui avoisinent le lac Beauport. Tous les hôtes des bois le connaissaient bien et aimaient le voir passer au petit trot, superbe et fort, pourtant haut la tête, couronnée de ses bois à ramure, allongeant son front bien droit, son muffle brun, allongé par la lèvre proéminente et la touffe pointue comme une barbe de vieux militaire, redressant au sommet de sa puissante encolure sa crinière drue. Bref il faisait presque partie de ce coin de terre.

Aussi fut-ce toute une sensation lorsqu'un beau jour il annonça sa résolution de voyager et de faire, si possible son tour du monde. Tout le monde se récria : — Ne t'en va pas, ami disait les grands arbres. Où donc trouveras-tu

un abri semblable à celui que nous t'offrons. — Jamais tu ne fouleras un tapis comme celui que nous étalons sous tes pieds, murmuraient les petites mousses. — Reste donc appuyaient les herbes, tu sais combien nous sommes succulentes.

Et partout des voix s'élevaient.

— Ne nous quitte pas gazouillaient les oisillons.

— Tu es bien ici sifflaient les merles

— Que vas-tu chercher ailleurs, modulaient les rossignols ?

L'original demeura obstiné dans son idée. Un beau matin, il tourna le dos au lac et piqua vers le fleuve. On le vit se promener dans Giffard avec l'air d'un gaillard qui affecte de ne s'étonner de rien et qui ne veut pas avoir l'air de sortir du bois pour la première fois.

Bientôt notre voyageur un peu inquiet tout de même de la rumeur qui naissait sur son passage, allongea le pas et gagna la grève. Il y déjeuna d'un peu d'herbe laissée à découvert par la marée basse et fit une légère grimace. Ce n'était pas l'herbe de sa forêt. Arrivé au fleuve il but quelques gorgées, s'ébattit un peu dans l'eau puis s'avança et se mit à nager.

La tête seule émergeait semblable à quelque îlot fantastique qui aurait flotté au travers du courant. Bientôt il reprit pied sur l'Ile d'Orléans. Le bout de l'Ile, du côté de Ste-Pétronille, l'intéressa peu : c'était trop mondain ; un parc où l'on danse, où l'on s'amuse, des villas munies de gramophones, des hôtels fashionables, tout cela ne fait pas l'affaire d'un original. Le nôtre poussa vers l'est.

Une vache paissait dans un clos. Il s'appuya sur un piquet pour l'interviewer.

— Est-on bien, ici, demanda-t-il.

La vache releva lentement la tête et le regarda d'un œil tout en ruminant sa bouchée d'herbe.

— Oui, on est bien ! En été surtout, quand il y a de l'herbe.

— Est-ce vraiment ici le vaste monde dont on m'a parlé ?

— !!!... Regard vague et défiant.

— C'est que je voyage et j'ai l'intention de visiter le monde.

— Ce doit être ailleurs alors. Et elle se remit à brouter sans plus prendre garde à lui.

Un cheval interrogé fit des réponses analogues ; un chien se jeta sur lui et il ne dut de n'être pas mordu qu'à une façon de relever son sabot d'arrière qui ne laissait aucun doute sur ses intentions.

L'original voulut alors interroger un homme. Celui-ci alla chercher une carabine et notre explorateur n'eut que le temps de détalier. Il arriva de l'autre côté de l'Ile, près de St-Laurent et voulut traverser vers Bellechasse. Mais l'eau était profonde et le courant rapide. Alors il revint sur ses pas, retraversa l'île, franchit à nouveau le petit bras et en quelques heures, se retrouva sur le bord du Lac Beauport.

Il faisait nuit quand il y arriva et, la fatigue aidant, ainsi que les émotions, il s'endormit profondément.

Lorsqu'il ouvrit les yeux, le soleil était déjà haut. La brise agitait doucement les grands arbres et ils se penchaient vers le prodigue avec des airs entendus.

— Te voilà de retour, voyageur ? Enchanté de te revoir.

Et les oisillons, les merles, les corneilles sifflottaient, pépiaient, croassaient à qui mieux mieux.

— Déjà rentré ?

— Vraiment le monde est plus petit que je ne pensais ?

— As-tu fait tout le tour, grand globe-trotter ?

Et les quolibets de pleuvoir ainsi que les questions indiscrettes.

L'original, toujours étendu ne disait mot. Malgré tout c'était un philosophe et il soliloquait en lui même.

— Si je leur dis mon aventure, ils riront de moi ; si je leur raconte une fable, ils ne me croiront pas et je passerai pour un imbécile. Le mieux est de me taire. Il ferma les yeux et se rendormit. Le temps passa effaçant ou atténuant le souvenir de l'escapade et prouvant que l'original avait pris le parti le plus sage.

Je sais bien des hommes qui n'en eussent pas fait autant.

LE VIEUX MÉNESTREL

On vantait un jour devant Napoléon 1er, les talents littéraires de Mme de Staël, et Napoléon répondit : " Sait-elle coudre " ?

Les expéditions polaires

LES DEUX pôles ont été découverts au début de ce siècle : le pôle Nord par l'américain Peary, mort pendant la guerre ; le pôle Sud par Amundsen. Le vaillant explorateur scandinave ne voudrait pas mourir sans avoir vu aussi le pôle Nord. Parti depuis bientôt un an, il vient de donner de ses nouvelles. Un télégramme de Copenhague informait ces jours derniers qu'Amundsen a envoyé d'une station de l'Alaska un télégramme dans lequel il donne ces détails :

“ Nous sommes partis le 8 août 1920 de Nomen, mais déjà quelques jours après, nous avons été arrêtés par les glaciers sur la route de Behring. Tout de même, le 27 août 1920, nous arrivions au cap Serdze-Camen, sur la côte asiatique.

“ Le 31 janvier 1921, le capitaine Wisting et le docteur Stuerdrep ont abandonné le navire pour faire des recherches magnétiques le long de la côte. Ils ne sont rentrés que le 10 avril. Ils ont fait un excellent travail au point de vue magnétique, météorologique et ethnographique.

“ J'ai abandonné notre embarcation qui était encore dans les glaces pour aller à Ostoap. Mes compagnons sont restés à bord pour continuer le voyage vers Seattle, où les glaces n'étaient pas encore prises.”

Ses deux camarades Tessen et Knutsen ont quitté le navire au cap Shelnsky au mois d'octobre 1918. On croit qu'ils sont morts dans l'hiver 1918-1919.

M. Rabel, membre de la Société de Géographie de Paris (qui a célébré son centenaire), très versé dans toutes les questions polaires a donné ces renseignements sur les difficultés de la tâche du vaillant explorateur norvégien :

“ Amundsen, dit-il, est parti en juillet 1918 pour gagner les régions d'eau glaciales situées dans l'est des îles de la Nouvelle-Sibérie. Dans ces parages, les explorateurs en sont réduits à suivre le courant polaire qui entraîne vers le Sud les eaux glacées, de même que le Gulf-Stream entraîne les eaux chaudes vers le Nord. Afin donc d'entamer une dérive avec la banquise vers le pôle Nord, du côté du détroit de Behring, il fallait longer toute la côte Nord de la Sibérie, terriblement encombré de glaces.

Au début de son voyage, Amundsen rencontra d'énormes banquises dans cette partie de l'océan Glacial, et il dut s'arrêter au cap Tcheliousskine qui forme l'extrémité septentrionale du continent asiatique. Il y passa l'hiver.

“ En 1919, la débâcle se manifesta très tard, à la fin d'août seulement, et quand revint la saison des navigations, la malchance poursuivit Amundsen. Il rencontra sur sa route des glaces extraordinairement abondantes. Alors qu'il espérait trouver dans cette région un courant Nord-ouest, il en trouve un portant vers le Sud. Une seconde tentative pour découvrir une zone d'eau s'écoulant dans le sens désiré ne fut pas plus heureuse, et cette fois encore il dut hiverner sur la côte Nord de Sibérie, dans la baie Tchaoum. Et dans le courant de l'hiver seulement, au prix d'un voyage de six mois, il put envoyer un de ses compagnons à une station du T. S. F. située sur le bord de la baie d'Anadyr, et faire parvenir de ses nouvelles en Europe.”

Son expédition est à recommencer. Il revient sans doute à la voile ou avec un remorqueur. Il y a là-bas des bateaux-chasseurs de phoques. C'est par eux d'ailleurs qu'on a su, dès septembre, que l'explorateur était pris dans les glaces. Ce sont les pourvoyeurs de nouvelles de ces parages. Amundsen va réorganiser son expédition pour laquelle il demande au gouvernement norvégien une subvention de 350,000 couronnes.

Au pôle Sud, une expédition anglaise de longue durée a été entreprise par les membres énergiques de la mission Cope, le chirurgien et le biologiste qui fit partie de l'expédition de la mer Ross. La mission comprend notamment les ingénieurs Larkman et Joyce et le capitaine du navire “ Terra-Nova ” qui sont les principaux collaborateurs de Cope.

L'expédition Cope est partie comme celle d'Amundsen pendant l'été 1920 avec le projet suivant qu'elle espère accomplir. La “ Terra-Nova ”, après une courte escale à Wellington, devait gagner le sud par les îles Macquarie. De là l'expédition devait visiter l'île Scott où trois hommes débarqueraient et construiraient une “ hutte ” (maison démontable assez confortable) où la mission peut vivre et travailler. Ces hommes doivent rester là une année et entreprendre des travaux météorologiques.



LE "QUEST", NAVIRE DE SIR ERNEST SHACKLETON,

PARTANT DE LONDRES, POUR LE POLE SUD

De l'île Scott, le vaisseau entrant dans la mer Ross doit gagner New Harbour qui est situé au pied des montagnes Western, entre les glaciers de Ferrar et de Taylor. A cet endroit, la principale hutte doit être construite.

De ce point, six hommes seulement s'embarqueront pour le cap Croissier, dans l'île de Ross, pour y construire encore une "hutte" où trois de ces hommes pourront travailler une année pour étudier les conditions de vie dans le "Royaume des Pingouins" et les conditions météorologiques en se servant des travaux commencés par le capitaine Scott.

Les trois derniers membres de l'expédition, avec une "hutte" portative, chercheront à atteindre le sud, le plus loin possible sur la grande barrière de glace, où ils pourront séjourner un hiver. Une telle expédition n'a jamais été tentée jusqu'ici.

La "Terra-Nova" a emporté un avion dans l'espoir de pouvoir atteindre le pôle Sud par la voie des airs. Ce périlleux voyage ne peut être tenté sans témérité d'une seule traite. Il faut songer à ravitailler les aviateurs et l'appareil lui-même. L'avion a été pourvu d'un modèle pouvant transporter, en dehors des passagers, des provisions pour deux ou trois mois, sans compter l'essence nécessaire au moteur. Un dépôt est donc prévu au pied de la barrière de glace, qui sépare la mer du plateau polaire.

L'avion ferait escale à ce point à l'aller et au retour au pôle Sud qu'il est possible d'atteindre et dont on connaît la nature, puisque deux Européens l'ont découvert et ont donné des précisions sur ce qu'il représente, renfermant bien des légendes et des hypothèses en cette matière.

Ce projet réalisé, en 1921 la tâche du " Terra-Nova ", d'après les plans de Cope, est la suivante :

Le navire polaire réapprovisionné à Wellington reviendrait à l'île Scott pour prendre à bord les trois hommes laissés dans l'île l'année précédente, puis au cap Croissier, pour y prendre également les six hommes qui doivent s'y rendre, leur mission terminée.

C'est de New-Harbour que le vaisseau doit partir pour son expédition de circumnavigation autour du " continent antarctique " en faisant des recherches scientifiques à la fois sur le continent et dans l'océan Glacial.

Le vaisseau pourrait atteindre le cap Ann en février 1922 ; il hivernerait là ; l'été suivant on pourrait se servir de l'avion pour explorer le continent et les aviateurs prendront des photographies. De cette façon une connaissance plus approfondie du pays sera obtenue. Quand le vaisseau pourra reprendre sa course il atteindra Coats Land sans essayer de gagner la mer Weddell.

Il séjournera probablement aux îles Falkland. L'hiver suivant, 1923, l'expédition passera par les îles South, Orkneys, South Shetlands, la terre de Graham et la terre de Charcot. De là, jusqu'à ce que la " Terra-Nova " atteigne la Terre du roi Edouard maintenant connue, il parcourra une terre à peu près complètement inconnue.

Si ce plan est mis entièrement à exécution, l'expédition ne regagnerait pas l'Europe avant la fin de 1925.

On a annoncé récemment, d'autre part, que l'explorateur Shackleton a entrepris à son tour une nouvelle expédition dans les mers antarctiques.

ACHARNÉ AU TRAVAIL

Paul, partant pour la mer, a soin d'emporter ses livres et ses cahiers.

— Cela ne t'ennuie pas de faire des devoirs de vacances ? lui demande-t-on.

— Moi, répondit-il... des devoirs de vacances, je voudrais en faire toute l'année !

Pierre Dupont

(suite)

VI. CIRCONSTANCES DANS LESQUELLES FURENT COMPOSÉES LES PLUS CÉLÈBRES CHANSONS

Désormais le poète était lancé ! Encouragé par son premier succès, il composa cinq autres chansons qu'il publia sous ce titre: *Les paysans*. C'étaient *La fête du village*, *Le braconnier*, *Les louis d'or*, *La musette neuve* et *Le chien de berger*. Comme leur aînée, elles réussirent. Mais lorsque Dupont les chantait lui-même, c'était de l'enthousiasme.

Nul mieux que lui n'a chanté ses chansons, dit un critique. Il les chantait avec sa grande voix robuste qui avait la superbe ignorance des tonalités et des gammes possibles ; mais il les chantait avec une incomparable intelligence de la couleur, avec un sentiment énergique du rythme et une admirable divination de l'harmonie.

C'était le sens de la force, et quand les brillantes vocalises s'éteignaient comme les gerbes d'un feu d'artifice, c'était une basse austère qui accentuait la mélodie. Il réalisait à merveille l'idée qu'on se fait d'un *vates* antique ou d'un barde, et si l'on se représente son port fier, mais sans pose, sa tête régulière, sa longue et épaisse chevelure châtain foncé qui lui retombait sur les épaules et lui donnait un air de prophète inspiré, sa physionomie mâle et douce à la fois, ses yeux limpides, purs et naïfs comme ceux d'une jeune fille, et qui se fixaient longuement sur les objets, comme pour les scruter et les pénétrer, son front haut et large, un front de penseur et de poète, on comprend qu'il devait être singulièrement beau à voir et à entendre.

Ce fut pendant vingt années une longue série de chants, ou mieux de poèmes aux sujets variés, adaptés sur une sorte de musique en récitatif, admirable de couleur et de sentiment. Il serait fort intéressant de connaître en quelles circonstances ces œuvres ont vu le jour. Malheureusement, cela n'est guère possible pour la plupart d'entre elles. Cependant, grâce aux documents que nous a communiqués M. Aimé

Vingtrinier, nous pourrions indiquer avec une certaine précision l'origine de quelques-unes des plus connues.

On a pu dire des chansons de Dupont "qu'elles étaient vécues, qu'elles avaient toutes une histoire". Cela est parfaitement exact. Nous avons raconté l'origine des *Bœufs*. Voici le fait qui donna naissance aux *Louis d'or*, composés peu de temps après.

Par une belle nuit d'été (en 1845 ou en 1846), le chansonnier revenait de Chaponnay, petite commune du Dauphiné située à quatre lieues de Lyon. Coupant au plus court à travers les prairies bordées de saules, il vit tout à coup se diriger vers lui un homme dont la stature se détachant sur un fond éclairé par la lune lui parut gigantesque. Son imagination, toujours vive, lui fit voir en cet homme un bandit, dont l'intention était d'attenter à ses jours. Prestement, il se blottit derrière un saule, espérant échapper aux regards du malfaiteur. Quelle n'est pas sa surprise lorsque ce prétendu malfaiteur, arrivé en face de l'arbre où le poète se cachait, plus mort que vif, lui adresse un amical bonsoir ! C'était un brave habitant de Chaponnay que sa haute taille faisait désigner sous le nom de Grand Linage.

Une fois seul, Dupont se ressaisit, et, transformant l'aventure, il crayonna à la hâte *Les Louis d'or* :

Il avait la moustache grise,
Le chapeau rond, le manteau bleu,
Dans ses cheveux soufflait la bise ;
C'était le diable ou le bon Dieu.

M. Flotard a raconté l'origine de la chanson du *Cochon*, dans ses *Causeries d'antan*. Il se trouvait aux environs de 1845, dans un restaurant de Paris, avec un de ses amis, Godefroy X... , auquel sa tenue débraillée avait valu le surnom du compagnon de saint Antoine. Tout à coup,

Nous vîmes entrer Dupont avec sa figure des jours où il n'était pas content... Toujours distrait, il nous aperçut cependant et vint s'asseoir près de nous, sans rien dire, mais en fixant sur mon ami des yeux enquêteurs et persistants, puis il finit par lui demander, en lui souhaitant le bonjour : "Pardon, Monsieur, n'est-ce pas vous qu'on appelle le petit cochon... ? — Certainement, Monsieur Du-

pont, répondit Godefroy en riant, et je vois avec plaisir que vous ne m'avez pas oublié."

Les traits de Dupont s'illuminèrent subitement à cette réponse ; il parut chercher et trouver quelque chose, puis, murmurant un refrain vague, inintelligible, il sortit précipitamment en disant :

— Je reviens tout de suite, attendez-moi un instant.

Une demi-heure écoulée, il revint, en effet, satisfait et radieux.

— Voilà ce qui m'est arrivé, nous dit-il. Depuis plusieurs jours, je travaille à la chanson du *Cochon* : aujourd'hui, je voulais faire noter l'air, mais il m'était échappé, et je le cherchais vainement. J'ai vu Monsieur, et subitement j'ai retrouvé mon air. Je viens de chez le musicien, ma chanson est terminée, paroles et musique.

Et il se mit à dîner de bon appétit, fredonnant à demi-voix :

Saint Antoine, ouvre tes oreilles,
Relève un peu ton capuchon.
Nous allons chanter les merveilles
Et les qualités du cochon.

Au mois de mai 1846, Dupont entreprit une excursion à Saint-Point (Saône-et-Loire). Il voulait saluer l'auteur des *Méditations*, qui s'y trouvait alors. C'était un dimanche. Le chansonnier vit quelques paysans qui déambulaient lentement, semblant admirer l'état de leurs terres. Lamartine retint plusieurs jours chez lui l'auteur des *Bœufs*. A peine rentré à Lyon, Dupont écrivit et envoya aussitôt à celui qui venait de lui accorder une si gracieuse hospitalité *Le rêve du paysan*, poème beau comme un tableau de Millet :

Pendant le repos du dimanche,
Le paysan va voir son champ ;
Son front vers la terre se penche,
Illuminé par le couchant.
Le temps qui marque son passage
De rides et de cheveux gris,
Sur son grand et vaillant visage
N'a pas éteint le coloris.
Rêve, paysan, rêve, etc.

En septembre 1847, Pierre Dupont vint à Saint-Genest-Malifaux, dans la Loire. De là,

il atteignit le mont Pilate, un des sites les plus pittoresques du Forez. En traversant le grand bois, il fut tellement impressionné par la beauté du paysage et la majesté des sapins qui couvrent ce coin de terre fortuné, qu'au courant de la plume il écrivit la prière *Les sapins*, l'un de ses chefs-d'œuvre :

J'allais cueillir des fleurs dans la vallée.
 Insouciant comme un papillon bleu ;
 A l'âge où l'âme à peine révélée
 Se cherche encore et ne sait rien de Dieu.
 Je composais avec amour ma gerbe,
 Quand, au détour du coteau, l'aspect noir
 Des sapins verts couvrant un sol sans herbe
 Me fit prier ainsi sans le savoir :

Dieu d'harmonie et de beauté !
 Par qui le sapin fut planté,
 Par qui la bruyère est bénie,
 J'adore ton génie
 Dans sa simplicité.

En novembre 1848, le poète se trouvait à Ternay (Isère), village situé entre Vienne et Lyon, d'où l'on découvre le cours du Rhône, les montagnes du Lyonnais et du Forez. C'est là, par une chaude après-midi d'automne, dans un site gracieux, qu'il composa la jolie chanson de *La vigne*, si souvent chantée depuis :

Cette côte à l'abri du vent,
 Qui se chauffe au soleil levant,
 Comme un vert lézard, c'est ma vigne.
 Bon Français, quand je vois mon verre
 Plein de son vin couleur de feu,
 Je songe, en remerciant Dieu,
 Qu'ils n'en ont pas dans l'Angleterre.

En juillet 1851, notre poète se trouvait dans la riante vallée de la Galaure (Drôme). Non loin du château d'Hauterive où est mort le général de Miribel, à Châteauneuf, Dupont vit, après le coucher du soleil, une famille de paysans qui, assise sous de vieux noyers, se reposait des fatigues de la journée. Tel fut le sujet du délicieux *Repos du soir*.

Au mois de mars 1855, il traversait le village de Chassagny, près de Givors, au moment où l'on abattait un énorme chêne séculaire. Cette vue lui inspira la chanson du *Chêne*.

En 1863, il se rendait à la Grande-Chartreuse et traversait l'immense solitude dont les forêts gémissaient sous le vent : en descendant à Saint-Laurent-du-Pont, il composa la chanson des *Pins* qu'il remit à son hôtelier.

La chanson des *Carriers* lui fut inspirée par la vue des tailleurs de pierre du village de Couzon, près de Rochetaillée, où s'écoula son enfance ; celle des *Canuts*, par le souvenir de son apprentissage dans la confection de la soie ; celle des *Tisserands*, des *Tonneliers*, des *Bucheron*s, des *Sabotiers*, des ouvrières de l'*Aiguille*, par la fréquentation de ces différentes classes d'artisans.

Pierre Dupont a réellement vécu ses chansons. Quand il chante *La Saint-Vincent des vigneron*s, *La Noël des paysans*, *La paye des ouvriers*, *La vendange*, *Le tour de France* ; quand il écrit la chanson des *Blés* ou celle des *Foins*, on devine qu'il rend autant de choses vues.

VII. L'ŒUVRE DE PIERRE DUPONT — CHANSONS RUSTIQUES — CHANSONS OUVRIÈRES — CHANSONS POLITIQUES.

Alphonse Daudet a dit des chansons de Pierre Dupont qu'elles étaient " toutes frémissantes des beaux rêves de 1848, toutes résonnantes des mille bruits des métiers de la Croix-Rousse, tout embaumées des mille parfums des vallées lyonnaises ". On peut, en effet, les grouper en trois classes, sous les titres de chansons rustiques, chansons ouvrières et chansons politiques.

Les chansons rustiques sont les plus connues et celles qui constituent le meilleur titre de Dupont à l'immortalité.

La campagne a pour lui des attrait indici- bles, dit E. de Mirecourt. Un nuage qui passe, un papillon qui vole, un insecte qui bourdonne sous la mousse, un tourbillon de la brise dans la feuillée, tout l'intéresse, tout l'émeut, tout lui cause des surprises. Il observe, commente, dissèque le paysage, étudie profondément les mœurs champêtres, analyse bêtes et gens, s'arrête aux détails les plus communs, aux particularités les plus vulgaires, y découvre des nuances qui échapperaient à des yeux moins exercés que les siens, prend la nature sur le fait et la reproduit avec une fidélité merveilleuse. Jamais auteur de pastorales n'a donné à ses peintures un reflet plus animé, plus scru-

puleusement exact. L'image vous saisit, la vérité du coup de pinceau vous confond.

Après avoir si bien décrit *Les bœufs*, Dupont paraît se surpasser dans le portrait qu'il trace du *Chien du berger*.

J'aime mon chien, un bon gardien,
Qui mange peu, travaille bien,
Plus fin que le garde champêtre.
Quand mes moutons je mène paître,
Du loup je ne redoute rien,
Avec mon chien, mon bon gardien,
Finaud, mon chien.

Toujours crotté, sans goût ni grâce,
Finud n'est pas trop déplaisant ;
Il a la queue en cor de chasse,
Les yeux brillants du ver luisant ;
Ses crocs sont prêts, son poil de chèvre
Se dresse dru comme des clous,
Dès qu'il sent la trace du lièvre,
Dès qu'il sent la trace du loup.

Ce fameux chien met l'ordre dans le troupeau

Comme un sergent qui range en ligne
Les conscrits de son régiment.

En regard de ce portrait si fidèle, il faut placer celui de *La vache blanche*, peinte, elle aussi, d'après nature.

Connaissez-vous ma vache blanche ?
Elle est plus blanche que son lait.
Elle broute les bouts de branche,
L'herbe fine et le serpolet.
Ses cornes forment un croissant,
A son fanon pend une cloche
Qu'on entend d'une lieue au loin ;
Dès qu'elle flaire mon approche,
Elle bondit comme un poulain.

Les taureaux sont encore plus vivants dans les vers de Dupont :

Restez libres dans le désert,
Broutez le pâturage vert,
Fuyez nos entraves !
Loin des tyrans et des bourreaux,
Paissez en liberté, taureaux ;
Les bœufs sont esclaves.

Où trouver une scène plus animée d'une gaieté plus franche que celle qui représente la bonne fermière au milieu de tout son monde ?

Je suis la mère Jeanne,
Et j'aime tout, mes nourrissons,
Mon cochon, mon taureau, mon âne.
Vaches, poulets, filles, garçons,
Comme, étant jeune paysanne,
J'aimais la voix de mes pinsons.

En quelques vers pleins de couleur et de mouvement, le poète nous met sous les yeux toute la ferme avec son grouillement continu de bêtes et de gens. L'amour du gain, inné chez le paysan, trouve ici son expression pittoresque :

Ces marcassins, ce veau qui tette,
Ces canetons qui vont nageant,
Cet agneau qui bêle à tue-tête,
C'est pour moi le bruit de l'argent.

Comme Jeanne, après tout, est femme, elle termine par un trait qui lui donne le beau rôle :

Par-dessus, notre homme se grise
Et trébuche en rentrant au nid ;
On se bat, mais, après la crise,
On s'embrasse et tout est fini.

L'habileté de la mise en scène et l'analyse morale qui se dégagent du récit placent la *Mère Jeanne* dans un bon rang parmi les compositions rustiques du chansonnier.

L'écurie, quoique d'une tonalité moins éclatante, garde cette exactitude minutieuse sans trivialité que l'auteur conserve aux plus grossières descriptions sans choquer le bon goût.

Par contre, une pièce d'un réalisme achevé, quoique d'une facture élégante et sincère, est celle du *Cochon*. Le poète fait l'histoire complète du personnage. Son origine, ses habitudes, les soins à lui donner, son utilité dernière, rien n'est omis, et le philosophe du bournier termine glorieusement sa carrière :

C'est toujours aux veilles de fête
Qu'on saigne un beau périgourdin ;
Il est bon des pieds à la tête . . .

Le pâturage est une page charmante où l'on voit sautiller bêtes et oiseaux. *La Fraîse des bois* est agréablement décrite :

Rouge au dehors, blanche au dedans
Comme les lèvres sur les dents.

De toutes les compositions rustiques de Dupont, les meilleures sont *Le rêve du paysan*, *Les sapins*, *La vigne* et *Les pins* ; elles réunissent certaines qualités éminentes quant au fond, à la forme, à la mélodie.

Mais la vigueur de son pinceau ne s'affirme nulle part mieux que dans la poésie suivante :

LE PESEUR D'OR

Dans une vaste houpelande,
Bordée au cou de petit-gris,
Un Juif, expulsé de Hollande,
Vivait d'usures à Paris.
Il pesait avec des balances
Dont les plateaux étaient faussés
Or, diamants et consciences ;
Ses doigts étaient fort exercés.

Les souris vont se prendre
Au chat qui dort.
Et chacun allait vendre
Au peseur d'or.

.....
De tout calcul indéchiffrable,
Il se tirait en un instant,
Et d'une voix imperturbable
Il disait au chaland : C'est tant !
C'est tant ce virginal sourire !
C'est tant votre anneau conjugal !
C'est tant le sceptre et tant la lyre !
Tant la tombe et le piédestal !

Les souris vont se prendre . . .

Qu'il monnaya d'âmes flétries !
Qu'il serra dans ses coffres-forts
D'or, de bijoux, de pierreries,
D'anneaux, de châles, de trésors !
La mort longtemps le laissa faire.
Un jour de hausse et de grand gain,
Elle emmena notre homme en terre,
Mort de joie et presque de faim.

Les souris vont se prendre . . .

Le diable qui toujours existe,
Ayant vu, la nuit, en rôdant,
Notre squelette jaune et triste
Qui perdait sa dernière dent,
Sur un plateau de sa balance
Mit les restes du pauvre corps,
Et dans l'autre avec violence
Fit entrer ses nombreux trésors.

Les souris vont se prendre . . .

Tu pèses moins que tes richesses,
Dit le diable, viens en enfer !
Nous y vivrons de tes largesses,
Tes os secs feront un feu clair !
Tirez profit de cette fable,
Vous tous qui rognez sur un liard,
Vous thésaurisez pour le diable,
Il vous surprendra tôt ou tard.

Les souris vont se prendre . . .

Dans la classe des chansons ouvrières nous rangeons celles qui ont rapport à quelque corps de métier, *La chanson de la soie*, celle de *L'aiguille*, du *Tonnelier*, du *Tisserand*, du *Scieur de long*, du *Carrier*, du *Chauffeur de locomotive*, etc. Toutes sont remarquables à certains égards. L'air de la *Soie* :

Chante, canut, à ton métier,

retentit encore souvent dans les ateliers lyonnais. Non moins connu est le chant des *Tonneliers*, qui débute par une onomatopée formant harmonie imitative.

Pan, pan, pan, pan,
Pan, pan, pan, pan,
Chasse le cercle du tonneau,
Maillet sonore,
Pour enfermer le vin nouveau,
Fils de l'aurore.

Voici le tisserand qui chante à son tour. Triste reclus, il travaille au fond d'une cave, afin que la toile sorte de ses mains plus blanche et moins rude :

Encor si je tissais en l'air,
Comme fait ma sœur l'araignée,

Sans ma lampe j'y verrais clair :
 Mais bah ! ma vie est résignée.
 Il faut des voiles au vaisseau ;
 Aux morts des linceuls, aux fillettes
 Qui me commandent leur trousseau
 Des draps de lit et des layettes.

Ecoutez maintenant la voix agile de la jeune
 couturière, assise devant sa fenêtre :

Aiguille
 Gentille,
 Va, viens, voltige et cours,
 Quand pleure la famille,
 Ta douce lueur brille
 Sur ces tristes jours.

Plus rude est le refrain du carrier, qui arrache
 et taille les pierres de Couzon :

Race inflexible et dure
 Dont le cœur guide la main,
 Arrache aux flancs de la nature
 La pierre, le granit qui dure,
 Pour abriter le genre humain.

Les chansons politiques virent le jour à une
 époque de surexcitation, de 1848 à 1851. *Le
 chant des ouvriers, La chanson du pain, Le
 chant des nations, La chanson du vote, Le chant
 des transportés, Le cuirassier de Waterloo, etc.*,
 ont donné lieu à des polémiques très vives...
 Sainte-Beuve, dans les *Causeries du lundi*, et
 Mirecourt blâment fortement le poète de s'être
 laissé entraîner dans cette voie par l'appât d'une
 malsaine popularité.

Disons cependant que jamais, même dans ses
 poésies les plus avancées, Dupont ne prêcha
 directement la révolte et la guerre civile. Tou-
 jours, au contraire, après avoir énuméré les
 griefs du peuple et insisté sur ce qui devait le
 conduire à la violence, par une bizarre contra-
 diction, il invitait à la concorde. Témoin ce
 refrain du *Chant des ouvriers* :

Aimons-nous ! et quand nous pouvons
 Nous unir pour boire à la ronde,
 Que le canon se taise ou gronde,
 Buvons (ter)
 A l'indépendance du monde.

Après avoir jeté un coup d'œil rapide sur
 l'œuvre du chansonnier, il nous faut achever le
 récit de sa vie.

VIII. DUPONT ET LA POLITIQUE — SON MARIAGE

Pierre Dupont eut la bonne fortune de paraître
 à une heure tout à fait favorable à l'éclosion de
 son talent. On commençait à trouver un peu
 vieillottes les chansons de Béranger et on soupi-
 rait après un genre plus en rapport avec l'état
 des esprits. Aussi le nouveau barde marcha-t-il
 de succès en succès.

Mais bientôt la poésie des champs céda le pas
 aux discussions politiques. Sans rompre com-
 plètement avec toutes ses relations sérieuses,
 Dupont se mit peu à peu à fréquenter les cafés
 à la mode et les estaminets où la jeunesse de
 l'époque critiquait sans réserve les actes du
 gouvernement de Juillet. Avidé de liberté, plein
 de compassion pour la classe qui travaille et
 souffre, il se laissa facilement entraîner dans
 le mouvement. Il prit au sérieux les bons
 apôtres qui venaient lui prêcher une foule de
 théories soi-disant humanitaires. Toute une
 révolution déteignit sur lui et sur ses rimes. Il
 fit du socialisme, non pas avec sa tête, comme
 beaucoup d'autres, mais avec son cœur d'en-
 fant et de poète.

C'est après la révolution de février 1848 que
 Pierre Dupont publia ses chansons politiques.
 Le jour où il fit paraître *Le chant des ouvriers*,
 estimant que le ton de cette œuvre déplairait
 aux académiciens, il envoya sa démission de
 secrétaire, à l'Institut. Pour avoir la propriété
 de cette chanson, Furne se montra généreux
 envers l'auteur qui, à la vue de quelques
 pièces d'or, se crut assez riche pour dédaigner
 les honoraires de sa place.

Malheureusement, il ne trouva pas toujours
 des éditeurs aussi bien disposés : *La chanson du
 pain* fut composée précisément peu de temps
 après, un jour que Dupont, en proie à la plus
 grande misère, ne pouvait pas même offrir un
 morceau de pain à sa femme, car le poète s'était
 marié, et l'histoire de son mariage vaut la peine
 d'être racontée.

Un jour qu'il se trouvait dans un de ces
 cabarets qu'il commençait à fréquenter trop
 assidûment, il entendit une jeune ouvrière
 chanter quelques airs de sa composition.

Maigre, fine, élancée, pas jolie, mais agréa-
 ble, les traits mobiles, la physionomie éveillée,
 spirituelle, Elisa était bien le type de la petite
 Parisienne rieuse et insouciant.

Un filet de voix juste, dont elle savait bien se servir, lui permettait d'interpréter avec finesse et agrément certaines chansons de Dupont.

La *Mère Jeanne* était son triomphe ; elle le disait si bien, ce chant devenu populaire, que le nom lui en était resté. On la connaissait bien plus dans le quartier sous le nom de la *Mère Jeanne* que sous celui de Mme Dupont.

C'était un charme de lui entendre moduler cette poésie ; elle aimait tout ce monde rustique, elle faisait grouiller tout ce bétail autour de la brave et rude paysanne. Puis sa voix s'adoucissait à la fin de la strophe, la jeune fille souriait au chant de ses pinsons ; la poésie succédait à la prose de la basse-cour, le chant des oiseaux au groupement des porcs ; la jeune femme était alors vraiment jolie et séduisante. Il n'en fallait pas tant pour ravir et entraîner Dupont... A la satisfaction de tous les intéressés et avec l'acquiescement de la famille du poète, la jeune *Mère Jeanne* devint Mme Pierre Dupont (E. Flotard.)

Elle mourut peu d'années après, d'une maladie de poitrine. Aucun enfant n'était né de cette union.

Bien qu'il fût très bon pour sa femme, Dupont ne la rendit pas heureuse. Appelé souvent dans des réunions artistiques, politiques ou soi-disant telles, il ne savait pas résister. Là où on le conduisait, il allait, chantait, buvait et s'oubliait quelquefois jusqu'à disparaître de chez lui pendant un temps très prolongé. La pauvre Elisa s'inquiétait de ces absences, se mettait à la recherche de son mari et finissait par le ramener au logis. Ce n'est pas tout : plusieurs fois, la misère fut grande dans le pauvre ménage. Dupont raconte ainsi la triste origine de *La chanson du pain*.

■ C'était en hiver, il faisait un froid de loup, la neige courait la ville. Le pain était très cher, à sept sous la livre, mes ressources étaient épuisées, je regardais machinalement par la fenêtre le jardin tout blanc de neige, lorsque Elisa, s'approchant de moi, me dit en souriant tristement :

— J'ai bien faim !

— C'est bien, lui dis-je, le temps de faire une petite course, et je rapporterai ce qu'il faut.

Je sortis, je franchis la grille du Luxembourg et j'errai machinalement par les allées, sans même me demander quel parti je pourrais

prendre. Tout à coup l'horreur de notre situation m'apparut :

— Pas de pain ! me disais-je, pas de pain ! Mourir de faim faute d'un morceau de pain ! Mais c'est horrible, c'est impossible !

Je marchais à grands pas, je tremblais de froid, et je répétais :

“ Du pain, du pain, il faut du pain... ”

Ma chanson naissait naturellement dans ma tête et sur mes lèvres :

On n'arrête pas le murmure
Du peuple lorsqu'il dit : j'ai faim.
Car c'est ce cri de la nature,
Il faut du pain, il faut du pain...

Mon chant était fait ; je courus chez mon éditeur, qui m'avança une petite somme, grâce à laquelle nous avons pu déjeuner, et de quel appétit !

IX. LES DERNIÈRES ANNÉES ET LA MORT

Cette chanson et quelques autres déclamées dans des réunions révolutionnaires valurent à leur auteur des poursuites devant les tribunaux. Après le coup d'État du 2 décembre 1851, Dupont fut condamné à sept années d'exil à Lambessa. Il se cacha pendant quelque temps chez son ami Gudin, le peintre de marines : il fut découvert et arrêté, mais de hautes influences agirent en sa faveur auprès de la princesse Mathilde qui obtint sa grâce.

Renonçant alors à la politique, le chansonnier revint à Lyon, où il vécut au milieu de sa famille et de ses amis, malgré l'offre de reprendre son poste à l'Académie, en tenant compte de tous ses appointements arriérés.

Après la mort de son père, survenue en 1858, il séjourna quelque temps à Provins, où il composa *Le chant des Alpes*, à l'occasion de la guerre d'Italie. A partir de 1862, il s'établit définitivement à Lyon, et logea chez son frère, dans la rue qui porte aujourd'hui le nom de *Pierre-Dupont*.

Dans ses dernières années, il composa ses *Eglogues* (publiées en 1864), dont la valeur est contestable. Il s'occupait aussi à un grand poème intitulé *Le Rhône*. Son manuscrit qu'il portait toujours sur lui s'égara, et, malgré toutes les recherches, on n'a jamais pu en retrouver la trace.

Bien qu'il eût chez son frère le vivre et le couvert, le chansonnier sortait souvent. Il errait dans la campagne lyonnaise, ne pouvant se rassasier du spectacle de la nature. Il avouait avoir couché onze nuits de suite dans une forêt de Saint-Germain-au-Mont-d'Or. Il chérissait les paysans, se plaisant à vivre au milieu d'eux et à partager leur frugal repas. Quand il les entendait se plaindre de la dureté et des difficultés de leur existence il leur parlait de la moisson, de la vendange, des récoltes qui allaient récompenser leur travail, et les encourageait de son mieux ; sa parole était inspirée, sa voix sincère, et, quand il s'en allait, les paysans le remerciaient.

Pierre Dupont, qui était la bienveillance même, en usait de même avec les ouvriers, les canuts, les mariniers ; volontiers il *chopinait* et *trinquait* avec eux. Il chopinait même trop copieusement, et donna sur la fin de sa vie un spectacle lamentable.

Depuis 1858 que je fis sa connaissance, dit un témoin, Dupont n'a guère quitté le pavé de Lyon que pour aller mourir. Sans nous éloigner beaucoup du numéro 33 de la rue de la République, vous pourrez apprendre d'un témoin oculaire que le malheureux poète hantait surtout, vers ce temps-là, le café du théâtre des Célestins et certain cabaret du passage Pazzi, où il se livrait, entre minuit et une heure du matin, à d'inénarrables dissertations philosophico-culinaires qui plongeaient l'hôtesse dans de longues rêveries. Quant à chanter, il n'y songeait guère ; il y avait longtemps que cette puissante voix qui avait fait vibrer les murs des clubs et les âmes des prolétaires de 1848 s'était éteinte. En 1863, Pierre chantait moins fort qu'on ne parle. (*Le Salut public.*)

Au commencement de 1870, une maladie d'estomac, dont il souffrait depuis longtemps, fit des progrès alarmants. Tous les soins que nécessitait son état lui furent donnés chez son frère, où il mourut le 25 juillet 1870, à l'âge de quarante-neuf ans. Sentant sa fin prochaine, il avait demandé et reçu avec piété les sacrements.

A propos des sentiments intimes de Dupont, un de ses plus fidèles amis, qui a beaucoup travaillé à faire rendre justice à sa mémoire, nous affirme que le chansonnier, malgré ses fréquentations avec des impies notoires, avait conservé des convictions religieuses très vives et qu'il

ne cherchait nullement à dissimuler. Pour la première Communion de sa nièce, il composa une poésie " où la piété s'unissait à la forme la plus exquise ". Après sa mort, Lemerre, voulant éditer les œuvres complètes de Dupont, pria son frère de lui envoyer tout ce qu'il possédait d'inédit. Le frère du chansonnier porta lui-même à Paris un stock considérable de poésies, que l'éditeur ne jugea pas à propos de publier, sous prétexte que la note religieuse y était trop accentuée.

Après une cérémonie religieuse à l'église Saint-Bruno des Chartreux, Pierre Dupont fut enterré au cimetière de la Croix-Rousse, le 27 juillet 1870. Vingt-neuf ans plus tard le 30 avril 1899, grâce aux efforts persévérants de ses admirateurs et en particulier des sociétaires des *Amis de la chanson* et du *Caveau lyonnais*, un monument fut érigé en son honneur, dans le gracieux square des Chartreux, d'où la vue s'étend sur la grande ville et sur l'immense plaine du Dauphiné. A Paris, une rue porte le nom du chansonnier.

En plus de ses chansons, Pierre Dupont a composé le poème des *Deux Anges*, dont les vers sont bien tournés, mais où l'intérêt languit ; *La muse juvénile* (1859), qui comprend 140 pages de poésie et 195 de prose, et *Les églogues* (1864).

J.-M.-J. BOUILLAT.

Le Noël.

SE LEVER TOT

— Le Monde appartient à celui qui se lève de bonne heure, disait à son royal élève le précepteur d'un prince.

Voulant mettre à l'épreuve la leçon, le lendemain le jeune homme se lève au patron-minet et va courir les champs. Mais, au bord de la rivière, il est dévalisé par les brigands qui ne lui laissent pas même sa chemise.

En ce déplorable état, il se présente à son maître.

— Vous m'aviez dit, Monsieur, fait-il avec amertume, que la fortune favorisait ceux qui se levaient matin, Je vous ai obéi et voilà le résultat.

— Mon enfant, expliqua sèchement le précepteur, les voleurs s'étaient levés avant vous. Mon axiome est toujours incontestable.



SAINT LOUIS, ENFANT, ET SON PRÉCEPTEUR VINCENT DE BEAUVAIS.

Transfert du cœur de Mgr Freppel

Les religieuses de la Retraite d'Angers, France, qui depuis trente ans, ont la garde du cœur de Mgr Frappel, après avoir fait célébrer, dans l'intimité, le 18 juillet en leur chapelle une messe de requiem, l'ont fait conduire, le 19 juillet au matin, à l'Université catholique. Du palais universitaire, il a été porté processionnellement, en un cortège funèbre, à l'église cathédrale, accompagné de délégations des écoles, des pensionnats, des communautés religieuses et de l'Université catholique, de la schola du Grand Séminaire, de la maîtrise, du clergé, de MM. les chanoines, de NN. SS. les archevêques et évêques et des autorités.

A l'issue de la cérémonie, NN. SS. les évêques se sont rendus au Grand Séminaire où a eu lieu le dîner.

Dans la soirée, le cœur a été emporté en Alsace. Bon nombre d'Angevins ont fait le voyage.

Mercredi 21 juillet, vers les 6 heures du soir, Mgr Rumeau, évêque d'Angers, escorté de plusieurs centaines de fidèles de son diocèse, est arrivé à Strasbourg. Le précieux dépôt a été immédiatement conduit à la cathédrale, où il a été reçu par S. E. le cardinal Luçon, archevêque de Reims, jadis curé dans le diocèse et sous l'épiscopat de Mgr Freppel. Mgr l'évêque d'Angers et Mgr l'évêque de Strasbourg échangèrent le salut de l'Anjou et de l'Alsace. Un *libera* a été chanté. Angevins et Alsaciens ont aussi offert à Dieu un *Te Deum* pour le retour de l'Alsace à la France, la translation du cœur de Mgr Freppel n'ayant été rendu possible que par cet événement. Au chant de *l'In paradisum* et de *l'Immolavi*, le cœur a ensuite été porté du Grand Séminaire où, pendant toute la nuit, les élèves ont rendu de pieux honneurs.

Le même jour, à 8.30 du soir, dans la salle des Fêtes de Strasbourg un hommage public a été rendu à l'Alsacien et au Français. Des places étaient réservées aux autorités civiles et militaires. Le cardinal et les évêques étaient présents. Des discours furent prononcés sur l' "Alsacien" par M. le chanoine Delsor, sénateur du Bas-Rhin ; sur le "pro-

fesseur de Sorbonne" par M. l'abbé Amann, professeur à la Faculté de théologie de Strasbourg ; sur l' "évêque d'Angers" par M. René Bazin, de l'Académie française, ancien professeur à l'Université catholique d'Angers sous l'épiscopat de Mgr Freppel ; sur le "Français" qui représenta longtemps la Bretagne à la Chambre, par le général de Castelnau, député.

Le lendemain, jeudi 21 juillet, à Obernai, la cérémonie commença aussitôt après l'arrivée des trains de Strasbourg et de Sélesta. Devant le cœur, déposé à la mairie, des discours ont été prononcés par les représentants de l'Alsace, de l'Anjou et de la Bretagne. Les prières de la levée du corps furent dites par Mgr l'évêque de Saint-Dié ; le cortège s'est rendu solennellement à l'église paroissiale. Une messe pontificale a été célébrée par Mgr Grellier, évêque de Laval, jadis curé dans le diocèse d'Angers, sous l'épiscopat de Mgr Freppel. Le sermon français a été prononcé par Mgr l'évêque de Strasbourg. L'absoute a été donnée par S. E. le cardinal Luçon. Le cœur a été déposé en un monument que la municipalité d'Orbenai a fait édifier dans le transept gauche de l'église paroissiale par les soins de M. Klem, de Colmar.

Au voleur !

UNE BANDE DE PEUREUX

(CONTE PAR JEAN SANS-TERRE)

" Nous allons faire un petit tour chez le voisin, nous ne ferons qu'entrer et sortir, barrez la porte comme il faut et je vous assure qu'il n'y a pas de danger. Lucien ne reviendra pas si tôt du village. Dormez sur vos deux oreilles, nous veillerons à deux pas de vous, chez Monsieur Perdreau."

C'est ainsi que la mère Lelièvre, un châle à pointe sur les épaules, une casquette d'homme sur la tête faisait du haut du perron ses dernières recommandations à ses filles avant son départ. Le mari avait déjà traversé la cour et l'attendait sur le trottoir de la rue, un peu impatient. Dès que sa femme l'eut rejoint, il la reprit :

— Tu leur fais toujours des recommandations sans fin comme si elles étaient des enfants, rappelle-toi qu'Eugénie a seize ans faits, Mathilda en a quatorze et Clara en a douze. A cet âge-là, un enfant est raisonnable ou il ne le sera jamais !

— Oui, je le sais, mais c'est la première fois qu'elles restent seules et elles sont si nerveuses qu'elles pourraient se trouver mal si elles avaient peur.

— Dans tous les cas, il faut qu'elles s'accoutument, et je voudrais bien qu'elles aient peur une bonne fois afin qu'elles se corrigent. Car enfin nous ne pourrions pas toujours rester avec elles !

— Ne leur souhaite donc pas des choses semblables, tu sais bien que notre pauvre Eugénie en mourrait de peur.

— Ne te fais pas de bile à son propos, je connais un peu le caractère des peureux, ils crient tant qu'ils peuvent s'ils croient pouvoir être entendus, et ils savent bien se défendre, une fois pris et seuls.

La conversation s'arrêta, ils avaient traversé le champ désert, séparé en lots innocupés et ils entraient chez leur voisin.

C'était la grosse brunante et il tombait un petit serein frais qui humectait tout : depuis les feuilles des buissons jusqu'aux grandes herbes folles qui bordaient le trottoir ; le lune immense et rouge se montrait à travers le feuillage à l'autre bout du village et déjà la campagne s'éclairait de ce demi jour argenté si beau vers la fin du mois d'août.

Nos visiteurs furent reçus à bras ouverts par Monsieur et Madame Perdreau qui les firent passer dans la petite salle de réception. Après les salutations d'usage madame Perdreau, avec une petite moue peinée, s'informa pour quoi les jeunes filles ne les avaient pas accompagnés. Madame Lelièvre esquissait déjà l'exposé de raisons plus ou moins valables quand le père Lelièvre triomphant : Je leur ai fait garder la maison ; il faut qu'elles s'accoutument, elles sont peureuses comme leur mère, le moindre bruit les met hors d'elles mêmes.

Le père Perdreau reprit : Tu fais bien de les accoutumer un brin, car je commence à voir que toutes les femmes sont un peu prises de ce mal et il n'y a presque pas moyen de sortir sans entendre des jérémiades de toutes sortes.

“ Les hommes sont si hardis, reprit finement la mère Perdreau ”. Hier soir vers les onze heures, j'ai entendu du bruit à la cave ; vous savez que des voleurs de grands chemins rôdent dans les environs. Les Labrie les ont vus dans le bord des sucreries en plein jour. La maison des Vallée a été fouillée et plusieurs cultivateurs du rang de l'église se plaignent de la disparition d'une foule de petites choses dispendieuses. Dès que j'ai entendu du bruit j'ai réveillé Joseph et je lui ai demandé si ce ne serait pas les voleurs. Il m'a répondu, encore à moitié endormi que j'avais rêvé, que la porte extérieure de la cave était bien fermée, et qu'il avait poussé le verrou jusqu'au fond le soir même. Il achevait de me donner toutes ces explications que le bruit se renouvelle ; on aurait dit que le couvercle de la tinette au beurre avait roulé par terre. Joseph me dit bien tranquillement : Va donc voir, j'ai peut-être renfermé la chatte dans la cave hier soir. Vous comprenez que je n'ai pas bougé, et comme je tremblais de tous mes membres, Joseph s'est levé et sur la pointe des pieds il est passé à la cuisine pour descendre à la cave par la trappe intérieure. Comme il retardait à revenir, j'allai voir ce qu'il pouvait bien faire. Imaginez qu'il avait transporté la grosse table sur la trappe de la cave et il s'était assis dessus. Je compris par son manège que c'était pour empêcher les voleurs de monter dans nos appartements par cet escalier. C'est ça, la bravoure des hommes !

— Beau dommage ! j'étais pour descendre à la cave sans la moindre défense et me jeter dans leurs mains pour les empêcher de prendre quelques livres de beurre. On a beau ne pas être peureux il ne faut pas être assez téméraire pour se mettre dans le péril.

Le père Lelièvre approuva fort cette conduite courageuse par la narration d'un trait semblable : La semaine dernière, comme il ventait fort, la porte du hangar à grain que j'avais fermé à clef avant la nuit, je me le rappelle fort bien, se mit à battre. Je me levai pour localiser le bruit et fermer cette porte qui était en train de se défaire. Du haut du perron, je vis dans la noirceur de la nuit une ombre de personne se profiler sur le mur blanchi à la chaux du hanger. J'étais en pieds de bas, à demi vêtu, sans armes, je suis tout simplement rentré et j'ai été me recou-

cher bien tranquillement : ce n'est pas pour une poche d'avoine de plus ou de moins qu'on risque sa vie. Quand un homme a résolu de voler, c'est aussi bien de ne pas le déranger, car il doit être décidé à tout et ce devient un jeu dangereux.

Et ils causèrent encore longtemps de voleurs et de bruits insolites entendus la nuit quand l'alarme du téléphone sonna dans la cuisine. Il était à peine neuf heures. Le père Perdreau se leva pour aller répondre à l'appel. La mère Lelièvre confia à sa voisine presque tout bas qu'elle avait un pressentiment que ce devait être ses filles qui téléphonaient. Le père Perdreau revint, le front pissé de rides et il dit soucieux au père Lelièvre : Tes filles viennent de me téléphoner qu'elles meurent de peur. Elles ont entendu quelqu'un monter tout doucement sur la galerie, sonder la porte avec précaution et la trouvant fermée au double verrou, il est reparti ; elles l'ont vu passer au coin de la maison, se faufiler dans l'ombre des arbres prendre l'échelle sur la clôture du jardin et l'accoter au pignon de la maison, y monter et s'introduire dans le grenier par une fenêtre laissée ouverte par oubli. Elle l'ont entendu entrer dans la chambre de Lucien, y fouiller dans la garde-robe... Vite, il faut se hâter si nous voulons le prendre sur le fait."

Les deux femmes avaient la figure tout tirée, blanches comme de la chaux. Le père Lelièvre fit le brave : on va demander de l'aide et il nous est facile de prendre ce polisson de coureux de chemin ! Amène ton fusil Joseph, je vais prendre le tisonnier en attendant de trouver mieux.

Et les deux hommes, sans prendre leurs chapeaux, se précipitent au dehors. La lune éclairait maintenant toute la plaine d'une lumière satinée qui met comme une gaze dans les lointains bleus. Du milieu du chemin on voyait parfaitement la demeure de Monsieur Lelièvre et c'était vrai, une échelle était attenante au pignon sud et la fenêtre était restée ouverte.

Au lieu de courir chez lui directement, le père Lelièvre remonta vers le centre du village. C'était un dimanche soir et après une journée torride de soleil les gens veillaient sans lumière sous leurs vérandas ombragées.

Il eut vite fait de rassembler une dizaine de vieux rentiers et la petite troupe de vieillards armés, les uns de bâtons, les autres de fourches, l'un même avait pris sa faux placée dans les branches d'un arbre de sa cour, descendit précipitamment en suivant le père Lelièvre qui leur expliquait comme on devait s'y prendre pour s'emparer du voleur vivant. Les deux commères Lelièvre et Perdreau suivirent les hommes de loin, la curiosité étant encore plus forte que la peur.

Au coin du jardin sous l'ombre d'une rangée de peupliers qui profilaient leurs cônes aigus loin dans les champs, les vieux tinrent conseil et sans bruit, cachés par les palissades du jardin ils défilèrent un à un.

Quand il s'agit de se disperser pour occuper tous les postes il y eut une vive discussion à mi-voix. Personne ne voulait se braquer en face de la grande porte. Tous cependant s'accordaient à décerner cet endroit supposé périlleux à Monsieur Perdreau parce qu'il avait seul un fusil. Celui-ci se défendait énergiquement :

— Il y a cinq ans que mon fusil est chargé et il peut tout aussi bien faire explosion dans mes mains ou rater et dans les deux cas je ne suis pas mieux.

Personne aussi ne voulut se risquer à barrer le chemin qui conduisait à l'écurie car de la fenêtre ouverte du grenier le voleur pouvait les voir et les tirer à bout portant afin de s'enfuir du côté de la forêt.

Une fois que tous ces gens venus pour prendre le voleur vivant se fussent blottis les uns à l'abri d'une clôture, les autres derrière un vieux pommier, quelques-uns au coin du hangar et les derniers à l'abri d'une corde de bois, le père Lelièvre retiré dans l'ombre d'une talle de lilas près de l'avenue somma fièrement à haute et intelligible voix le voleur de descendre : " Monsieur le Voleur, vous êtes découvert nous sommes ici douze gaillards décidés à vous arrêter mort ou vif, sortez de la maison, rendez-vous ! "

La lune brillante et douce éclairait même les pièces intérieures de la maison qui n'avait pas de rideaux dans les fenêtres. On ne vit personne et pas une réponse ne vint. A la troisième sommation, plus solennelle que la première et la seconde, la grande porte d'entrée s'ouvrit précipitamment et une personne vêtue de blanc

s'élança sur la galerie en criant. Surpris de cette apparition subite le père Perdreau ne pensa même pas à tirer, mais s'éloigna instinctivement de la barrière. L'une après l'autre les trois filles se précipitèrent vers le grand chemin et le père Lelièvre téméraire se découvrit de derrière son buisson pour rassurer ses filles et les conduire à l'arrière-garde.

Une fois ces pauvres petites mises en sûreté, les hommes un peu remis de leur frayeur se levèrent l'un après l'autre de leur cachette et se rapprochèrent par groupe. Leur plan de surprise fut vite arrêté. Divisés en deux groupes, les uns devaient pénétrer dans la maison et l'autre groupe devait garder les issues pour empêcher une évasion.

Monsieur Lelièvre et Monsieur Perdreau suivis de quelques autres montèrent sur le perron et s'introduisirent dans la maison par la grande porte ouverte. Dans la salle ils ne virent personne. Ils passèrent dans la cuisine sans trop de précaution; quelqu'un leur fait remarquer leur imprudence. "Imaginez que vous êtes en présence du voleur et vous ne pouvez pas avoir de plus belles chances de vous faire étendre raides morts par les balles de son revolver, car les voleurs sont toujours armés vous le savez mieux que moi !"

Dans la cuisine une chaise bercante était affolée. Plusieurs reculèrent de crainte, mais l'explication vint d'elle-même : la chatte couchée sur le coussin de cette chaise réveillée en sursaut par le bruit de cette porte poussée avec vigueur d'un élan impétueux se réfugia sous le poêle et la chaise en reçut un déplacement à gauche. La porte du salon fut ouverte d'un coup sec et sans pénétrer dans la pièce, Monsieur Lelièvre en fit l'inspection de loin en augmentant peu à peu son angle de vision. Monsieur Lelièvre un peu rassuré de n'avoir trouvé personne ni dans la salle ni dans la cuisine ni dans le salon, ouvrit la trappe de la cave avec assez de vigueur. Il somma le voleur de sortir mais ce fut sans succès. Il restait le grenier où le voleur se tenait caché. La cage de cet escalier était entourée d'une cloison fermée d'une porte. Monsieur Lelièvre y monta le premier sans précipitation cependant, et en faisant le plus de bruit possible; dès que sa tête fut à la hauteur du plancher des chambres il somma de nouveau par trois

fois le voleur de se rendre lui assurant qu'il ne lui serait fait aucun mal. Pas le moindre bruit, pas le moindre souffle ne décela la présence d'un être humain. Monsieur Lelièvre monta plus haut et il allait s'aventurer dans une chambre quand le lit craqua et la porte s'ouvrit. Monsieur Lelièvre se retira précipitamment au milieu de ses compagnons qui se refoulèrent dans la cage de l'escalier. A la lueur de la lampe que tenait un des héros de cette chasse mouvementée, Lucien, le fils de Monsieur Lelièvre, sortit la tête par l'entrebaillement de la porte et demanda tout ahuri de voir tant de monde quelle était la cause de ces cris et de ce rassemblement.

— Mais depuis quand es-tu de retour? par où es-tu rentré? demanda le père qui semblait n'avoir plus peur.

— Mais depuis près d'une heure. La porte était fermée à clef, j'ai cru que vous étiez à veiller dans les alentours, j'ai cru bon de ne pas vous déranger; pour entrer sans briser les volets, j'ai accoté la grande échelle du jardin au pignon de la maison et j'ai pénétré par la fenêtre du grenier restée ouverte.

Tout le monde resta la bouche ouverte, de surprise et d'étonnement.

Un peu confus d'avoir joué un rôle aussi risible, ils redescendirent rejoindre les gardes extérieures et le père Lelièvre leur expliqua leur méprise.

Toute la faute naturellement retomba sur les filles trop peureuses pour garder un reste d'esprit, sur Lucien trop fou pour se douter qu'il allait effrayer ses sœurs, sur leur mère pas assez intelligente pour ne pas deviner tout de suite l'affaire.

Quant aux hommes ils avaient fait généreusement leur devoir avec toute la prudence et le tact de vieux limiers.

Tout de même on se promit le secret et il n'y a pas longtemps que j'ai appris l'histoire.

JEAN SANS-TERRE.

Deux maquignons causent ensemble :

— Je suis allé à la foir d'X... , dit l'un d'eux à son camarade, il y avait des ânes en quantité; j'ai été bien étonné de ne pas vous y rencontrer.

EPHEMERIDES CANADIENNES

SEPTEMBRE 1921

1.— A Toronto décède l'hon. juge Clut, de la Cour Suprême de l'Ontario, à l'âge de 73 ans.

— On annonce que M. Séguin, député de Montréal, circonscription Saint-Louis, et ministre sans portefeuille au gouvernement de Québec, vient d'être nommé gouverneur de la prison de Bordeaux, Montréal, en remplacement du capitaine Landriault, démissionnaire.

— La Loi de l'Assistance Publique, passée à la dernière session provinciale, entre en vigueur aujourd'hui même. Le directeur en sera M. le docteur Alphonse Lessard, de Québec.

— Dans un discours prononcé à London, Ont., M. Meighen, premier ministre fédéral, annonce que les élections générales du Canada auront lieu avant la fin de l'année courante.

2.— Le premier candidat nouveau à se mettre en lice pour les élections prochaines, depuis qu'elles sont annoncées, est le capitaine W.-G. Ferguson, de Smith's Falls, qui se portera candidat indépendant pour le comté de Lanark, Ont.

— A la salle des Promotions de l'Université Laval a lieu la séance de clôture de la Semaine Sociale de Québec. Son Éminence le cardinal Bégin y assiste, et l'hon. Sénateur Chapais y parle du "rôle social de la race canadienne-française".

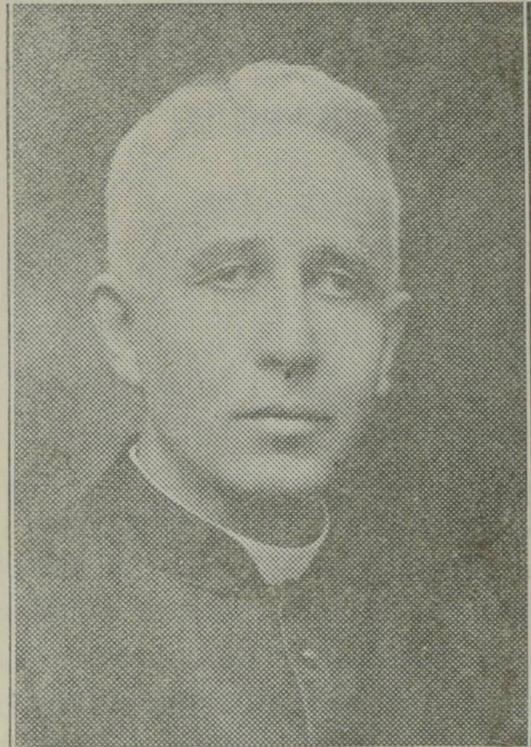
3.— A Québec a lieu l'ouverture de l'Exposition Provinciale.

4.— Les ouvriers des Syndicats catholiques et nationaux de Québec inaugurent la célébration de la fête du Travail par une messe dite à l'église St-Sauveur à laquelle ils assistent en corps.

— Plusieurs milliers de Québécois vont visiter le train-exposition français qui stationne depuis hier matin au Parc de l'Exposition.

— Les membres de la Commission du Havre de Québec travaillent depuis quelque temps à obtenir que l'on exporte par notre ville une partie du grain de l'Ouest à destination de l'Europe, afin de décongestionner le port de Montréal. On promet d'exporter deux millions de boisseaux par notre port, et le premier train chargé de ce grain nous arrive aujourd'hui.

5.— M. l'abbé C.-N. Gariépy est nommé supérieur du Séminaire de Québec et Recteur de l'Université Laval en remplacement de M. Pierre Hébert, élu en juin dernier, et qui a été forcé de démissionner pour raison de santé.



M. l'abbé C.-N. GARIÉPY,
récemment nommé Recteur
de l'Université Laval.

— Les amis politiques de l'honorable Rodolphe Lemieux, député fédéral de Maisonneuve et de Gaspé, célébreront par un grand banquet, le 22 septembre, le 25^e anniversaire de son élection au Parlement fédéral, où il a constamment siégé depuis juin 1896.

6.— A Ottawa s'ouvre la 6^{ième} convention annuelle du Barreau canadien. Cette convention durera trois jours.

— Le train exposition français, qui quittait Québec hier midi, arrive à Toronto, où il est l'objet d'un cordial accueil, sur les terrains de l'Exposition nationale et fournit l'occasion d'une cordiale démonstration de sympathie pour la France.

— Quatre croiseurs de la flotte britannique, le "Raleigh", le "Calcutta", le "Constance" et le "Cambrian", passent devant Québec en route pour Montréal où ils mouilleront quelques jours. Ils reviendront à Québec, vers la mi-septembre.

7.— La commission d'arbitrage sur la question du Grand Tronc rend public son rapport : deux des arbitres, MM. Cassels et White sont d'avis que les actions communes de la compagnie ne représentent plus aucune valeur quel-

conque : le troisième arbitre, M. le juge en chef Taft, qui représentait le Grand Tronc, exprime au contraire l'opinion que ces valeurs représenteront quelque chose de tangible, si la situation vient à s'améliorer.

8.— Le service océanique du Pacifique Canadien échange aujourd'hui son nom initial de "Canadian Pacific Ocean Services Limited" pour la nouvelle appellation de "Canadian Pacific Steamships Limited".

— A Québec s'ouvre le congrès annuel de l'association des municipalités de la province de Québec.

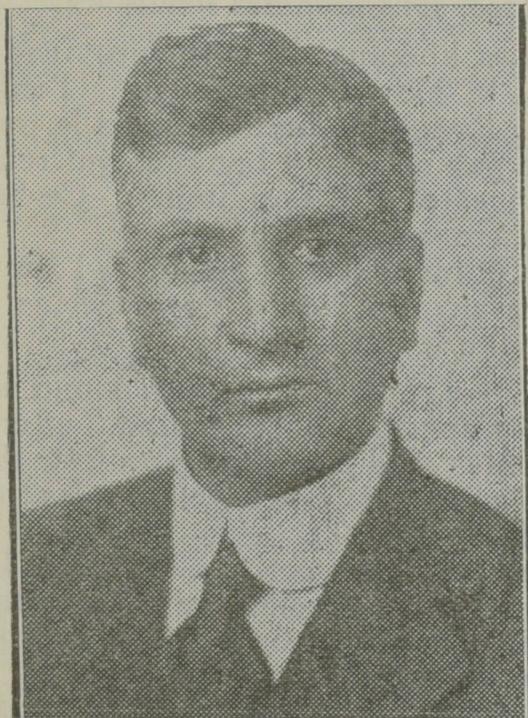
— Devant la Ligue des Nations, à Genève, l'hon. Doherty, l'un des représentants du Canada, propose formellement l'élimination de l'article 10 du pacte de la Ligue, et il refuse d'engager le gouvernement canadien, à l'égard des guerres futures.

9.— La population de la ville de Québec a monté de 80,000 en 1911, à 120,000 en 1921, d'après la statistique fournie au congrès des municipalités par le greffier de notre ville, M. Chouinard.

— Le colonel Harry Cockshutt, industriel de Brantfort, Ont., est nommé lieutenant-gouverneur de la province d'Ontario, en remplacement de l'hon. L.-C. Clarke, décédé il y a quelques semaines.

12.— A Québec a lieu le referendum touchant le rappel de la loi Scott. Les partisans du rappel l'emportent par une grande majorité.

— Le major Georges-P. Vanier, D.S.O., M.C., est choisi comme aide de camp du Gouverneur Général. C'est la première fois qu'un canadien-français occupe une telle position.



LE COLONEL HARRY COCKSHUTT

— L'honorable sénateur L.-G. Power décède à Halifax, à l'âge de 80 ans. Catholique, feu le sénateur Power n'avait que 36 ans quand il fut appelé au Sénat du Canada, en 1877.

— Une abondante chute de neige dans certaines régions de l'ouest canadien retarde de quelques jours le battage de la moisson.

13.— Le "Canadian Importer" de la marine marchande canadienne qui avait été abandonné par son équipage en plein océan Pacifique, est retrouvé et toué au port de Victoria, en Colombie Britannique.

14.— D'une statistique compilée par un rédacteur de l'*Action Catholique*, il appert que près de 22,000 enfants catholiques fréquentent les écoles de la ville de Québec.

— Le Dr Michael Clarke, député de Red-Deer, Alberta, dans une lettre à M. Crerar, prévient celui-ci qu'il ne sera pas candidat des Fermiers-Unis, aux prochaines élections fédérales, et il dénonce la politique de M. Wood, chef de cette organisation dans sa Province.

15.— La Fédération canadienne du Travail, en convention à Montréal, décide de tenir à Québec sa prochaine réunion annuelle, en 1922.

16.— La Commission britannique chargée d'étudier le problème de l'embargo sur le bétail canadien se prononce pour l'abolition de ce régime de restriction, et la nouvelle est très favorablement accueillie au Canada, surtout dans l'Ouest.

17.— M. Benjamin Sulte, historien canadien-français, célèbre le 80e anniversaire de sa naissance.

18.— La colonie italienne de Montréal célèbre, par de belles manifestations, le sixième centenaire de Dante Alighieri, le grand poète catholique et national de l'Italie.

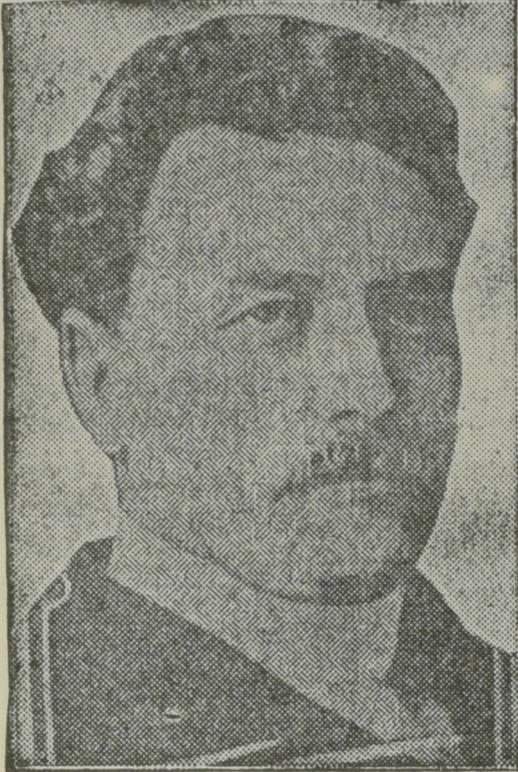
19.— On annonce que les trains du chemin de fer "Québec Central" pénétreront à Québec via le Pont, au commencement d'octobre prochain. Ils auront leur terminus à la gare du Palais.

— D'après une dépêche de Haileybury, Ont., du minerai d'or, d'une quantité appréciable et de belle qualité, viendrait d'être découvert au Lac Expanse, dans le Témiscamingue québécois.

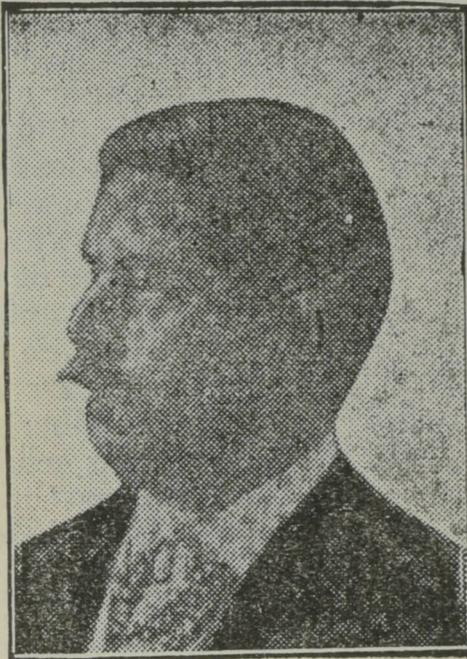
21.— Le premier ministre du Canada réussit à réorganiser son cabinet. Les nouveaux ministres, au nombre desquels on compte trois canadiens-français, ont prêté serment ce matin. Le nouveau cabinet se trouve composé comme suit :

Le Très Honorable Arthur Meighen, Premier Ministre et Ministre des Affaires Extérieures ; Sir Henry Drayton, Ministre des Finances ; l'Honorable C.-C. Ballantyne, Ministre de la Marine et des Pêcheries ; l'Hon. F.-B. McCurdy, Ministre des Travaux Publics ; l'Hon. L. de G. Belley, Ministre des Postes ; l'Hon. Dr Manion, Ministre du Rétablissement Civil

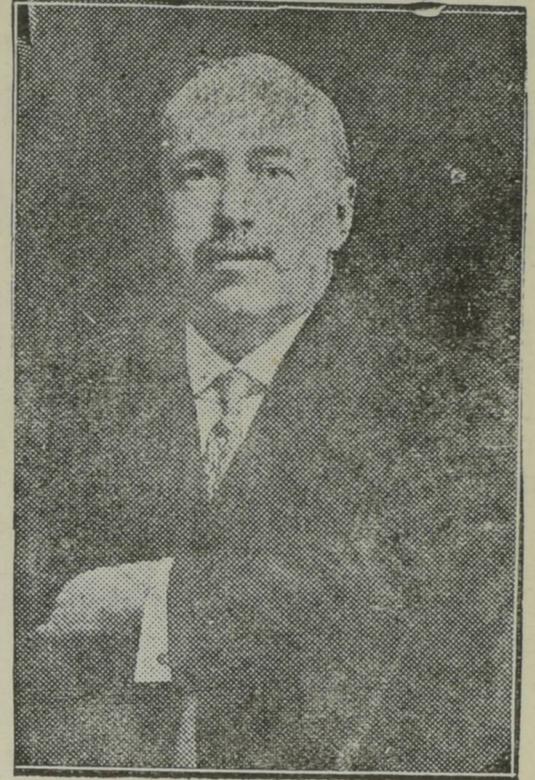
LES NOUVEAUX MINISTRES



L'HON L.-P. NORMAND,
Président du Conseil.



L'HON. RODOLPHE
MONTY,
Secrétaire d'État.



L'HON. L. de G. BELLEY,
Ministre des Postes.

des Soldats ; l'Hon. R.-B. Bennett, Ministre de la Justice ; L'Hon. Sénateur Robertson, Ministre du Travail ; l'Hon. Dr Tolmie, Ministre de l'Agriculture ; l'Hon. Hugh Guthrie, Ministre de la Milice ; l'Hon. J.-B. Baxter, Ministre des Douanes ; l'Hon. Rodolphe Monty, Secrétaire d'État ; l'Hon. Dr Louis-P. Normand, Président du Conseil Privé ; l'Hon. H.-H. Stevens, Ministre du Commerce ; l'Hon. Dr Edwards, Ministre de l'Immigration, de la Colonisation et de la Santé Publique ; Sir James Loughheed, Ministre de l'Intérieur ; Les Ministres sans portefeuilles sont : Sir Edward Kemp, les Hons. MM. Spinney, J.-A. Wilson et Edmond Bristol.

— La Commission de l'Exposition de Québec annonce qu'elle aura cette année un surplus de \$20,000.

— La " Catholic Truth Society of Canada " tient à Montréal, aujourd'hui et demain, une grande convention à laquelle assistent de nombreux catholiques anglais du Canada. La convention s'intéresse spécialement aux mesures à prendre pour réagir contre la fameuse organisation américaine Ku Klux Klan, qui se répand dans notre pays comme un ulcère rongeur.

22.— Sir George Foster, ex-ministre du Commerce ; l'hon. J.-A. Calder, ex-ministre de l'Immigration et de la Colonisation ; l'hon. J.-D. Reid, ex-ministre des chemins de fer, et M. John McCormick, de Sydney-Mines, Nouvelle-Écosse, sont nommés sénateurs.

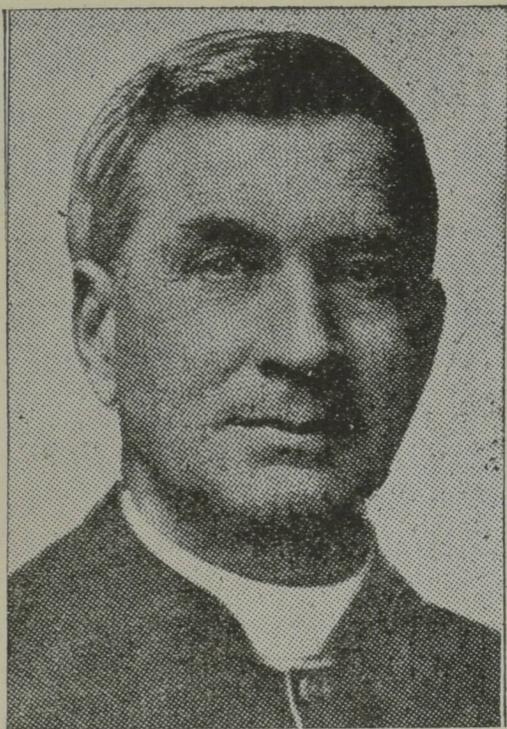
23.— Les libéraux de notre province fête à Montréal le 25e anniversaire de l'entrée de l'hon. M. Rodolphe Lemieux dans la politique fédérale par un grand banquet qui réunit 2,500 convives et 1,500 auditeurs. Ce banquet a lieu à l'Arena Mont-Royal.

— 736 étudiants s'inscrivent à l'Université de Montréal. La faculté de médecine à elle-seule en compte 224.

24.— Un Syndicat financier connu sous le nom de " Canada Hotels Limited " et composé de Canadiens et d'Américains projette de construire à Québec un vaste hôtel pour les touristes au prix de \$2,000,000.

— Dans une lettre écrite à M. Louis Létourneau, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, Son Éminence le Cardinal Bégin approuve le fondation d'un gymnase à Québec.

25.— A Québec, à l'âge de 62 ans, décède M. le Notaire Charles Grenier, secrétaire du bureau de direction de l'" Action Sociale Limitée ".



M. le CHANOINE L.-N. CAMPEAU

— A Hull, s'ouvre le congrès des Unions ouvrières Catholiques et Nationales. M. l'abbé Maxime Fortin, de Québec, y célèbre la messe d'ouverture à l'église Notre-Dame, et M. l'abbé Edmour Hébert, de Montréal, y prononce le sermon. On remarque la présence de deux évêques : S. G. Mgr Mathieu, de Regina, et S. G. Mgr Brunet, de Mont-Laurier.

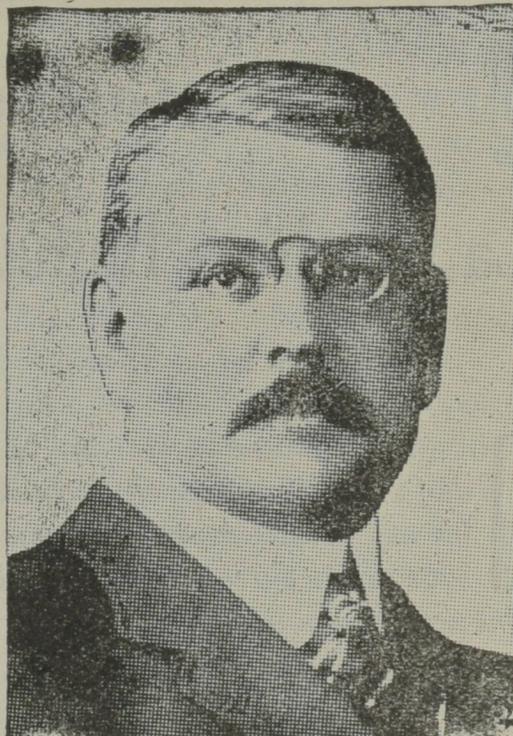
— M. le chanoine L.-N. Campeau, curé de la paroisse Notre-Dame, d'Ottawa, célèbre le 50ème anniversaire de son ordination sacerdotale.

26.— Il est établi par la statistique que la production du sucre d'érable, dans la province de Québec, a triplé, au cours des derniers trois ans. Pour l'année dernière elle atteint le chiffre de 30,000,000 de livres, d'une valeur estimée à \$7,000,000.

— A Saint-Jean, N.-B., la populace ameutée attaque et détruit une douzaine de voitures de la compagnie des tramways ; c'est la suite facheuse de difficultés existant depuis longtemps entre la compagnie et ses employés.

27.— A une réunion du Conseil des Ministres du gouvernement de Québec, l'hon. J.-A. Tessier démissionne comme Ministre de la Voirie et accepte la position de Président de la Commission des Eaux Courantes. Il est remplacé au ministère de la Voirie, par l'hon. J.-L. Perron, ministre sans portefeuille. Deux nouveaux ministres sans portefeuille sont aussi nommés : M. J.-E. Moreau, député du Lac St-Jean, et M. Aurèle Lacombe, député de Dorion, Montréal.

M. J.-A. Tourigny, ancien député, est nommé au Conseil Législarif, en remplacement de feu l'hon. M. Savoie.



L'HON. J.-L. PERRON

— Les anciens élèves du Collège de Lévis décident de lancer une souscription en faveur de leur Alma-Mater.

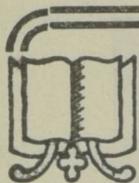
28.— M. J.-A. Métayer, avocat, C.R., devient sous-ministre, au ministère des Travaux Publics, à Québec, à la succession de M. Sylvestre, qui prend sa retraite.

— On annonce que M. Ferdinand Roy, avocat, C. R., ancien Bâtonnier du Barreau de Québec, est nommé l'un des délégués de notre Province pour accompagner l'honorable M. Antonin Galipeault au Congrès du Travail à Genève.

— Le gouvernement provincial de Québec vient d'adopter quelques nouveaux règlements d'importance, au sujet de l'application de la Loi des Liqueurs ; il n'y aura plus de musique ni de danse dans les tavernes, non plus que de comptoirs ; les noms des tenanciers devront être affichés bien en évidence.

— "La Fédération des Ouvriers catholiques en Canada" : telle est la désignation nouvelle que s'est attribuée l'association des Unions ouvrières Catholiques et Nationales, avant de clore son congrès de Hull. La nouvelle Fédération aura ses quartiers généraux à Québec et se propose de rayonner dans tout le Canada. Elle a élu pour président M. le chevalier Pierre Beaulé, de Québec, membre actif de l'A. S. C., et pour secrétaire, M. J.-E.-A. Pin, aussi de Québec. Elle tiendra à Montréal son prochain congrès annuel.

30.— Le T. Hon. Arthur Meighen, premier ministre fédéral, inaugure sa campagne électorale dans la province de Québec, par une assemblée tenue au Monument National de Montréal où il définit la politique de son gouvernement.



Gauseries Scientifiques



La machine humaine

MUSCLES ET TENDONS

NOUS avons étudié brièvement la charpente de la machine humaine, constituée par les os. Nous avons vu comment ces os sont reliés entre eux, et de quelle manière ils sont articulés pour former les différentes pentures qui servent au mouvement.

Mais les os en eux-mêmes ne sont que des pièces passives ; et leurs articulations, si parfaites soient-elles, ne serviraient qu'à peu de choses s'il n'existait des organes propres à les faire mouvoir en divers sens.

Dans la "grue" dont nous avons parlé au début de cette série d'articles, l'agent du mouvement est le cable, fixé d'un bout à l'objet à mouvoir, et de l'autre au treuil ou à la main qui le tire. Le cable s'enroule sur le treuil, mu par la vapeur, l'électricité, ou simplement la main de l'homme, ou est ramené à grandes brassées par le ou les hommes qui le tirent. Le bout attaché au fardeau à mouvoir reste bien fixe, mais l'autre se raccourcit sans que le volume du cable, ni sa longueur ne diminuent.

Si on le coupe, même lors de sa plus grande tension, il ne se rétracte pas, ou très peu.

Il n'en est pas de même pour le muscle, qui agit sur les os dans la machine humaine.

Ce dernier n'est pas comme le cable, identique à lui-même dans toute sa longueur. Il est essentiellement formé d'un corps et de deux extrémités.

Les extrémités sont blanchâtres, inextensibles, dures, parfois longues et grêles comme dans les tendons extérieurs des doigts, que l'on perçoit très facilement sous la peau du dos des mains, parfois courts, larges et plats comme dans les muscles de l'abdomen.

Le corps du muscle est constitué par ce qu'on à l'habitude d'appeler la chair, ou pour employer un terme plus usuel par la viande. C'est dans cette substance que réside toute la force motrice du muscle. Les deux extrémités restent toujours § qu'elles sont. C'est dans la partie charnue que

se passent les phénomènes qui remplacent l'électricité, la vapeur ou la force quelconque appliquée au cable de la grue.

* * *

Les comparaisons ne sont jamais tout à fait justes ; mais celle que j'en pourrais le plus utilement employer à l'égard du muscle est celle de la lanière de caoutchouc, qui a sa force dans sa substance même.

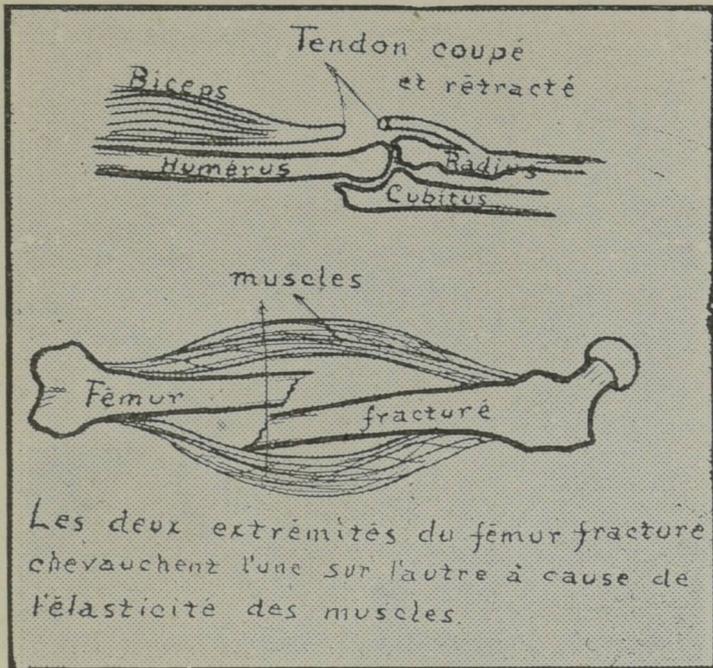
Comme le caoutchouc, le muscle est élastique, et même au repos exerce sur ses deux extrémités une certaine tension. Cette tension n'est pas apparente parce qu'elle est toujours contrebalancée par une contre tension exercée par les autres muscles. Ainsi, par exemple le tendon que l'on aperçoit si bien sur le dos de la main, et qui sert à étendre le doigt est contre balancé par un autre tendon de même nature, qui passe par la face intérieure de la main, et qui sert à la faire fléchir.

Si l'on coupe le tendon du dos de la main, le doigt se replie immédiatement sur la face palmaire et reste fléchi. Si l'on coupe le tendon de la face palmaire, le doigt se redresse immédiatement, et reste tendu.

C'est l'élasticité du muscle resté sain qui agit ici. Le doigt ainsi blessé reste bien mobile ; mais il n'est plus capable d'un mouvement actif. Il ne se redressera, ou ne se fléchira, suivant le cas, que si l'autre main le redresse ou le fléchit.

Une autre preuve de l'élasticité des muscles est le retrait du bout central du tendon, lorsque ce dernier est coupé près de l'extrémité. Cela occasionne parfois de grande ennuis au chirurgien, et lui impose une attention méticuleuse, surtout lorsque plusieurs tendons sont coupés en même temps, et qu'il importe d'aboutir chaque tendon avec le muscle qui lui appartient.

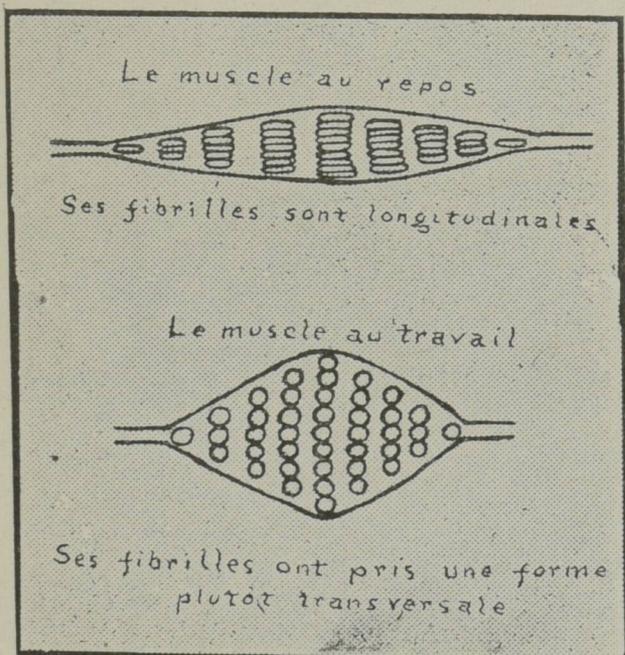
Enfin une dernière preuve de l'élasticité des muscles est le raccourcissement d'un membre lors de la fracture de l'os qui le tenait rigide. Le cas le plus apparent est celui de la cuisse. Pour traiter une fracture de la cuisse, le poids assez lourd que le chirurgien maintient pendant plusieurs semaines pendu au pied de son patient, est précisément destiné à lutter contre l'élasticité des muscles, et à prévenir ainsi le raccourcissement du membre.



Les muscles sont donc élastiques, ou, si l'on aime mieux, toujours dans un certain état de tension. Mais si leurs extrémités sont inactives, où se produit le mouvement, ou plutôt le phénomène qui tend à en rapprocher les deux extrémités?

Ce phénomène, très particulier, se produit dans le corps du muscle lui-même, et se produit, croyons nous, d'une manière dont on ne trouve pas encore d'exemple dans aucune machine.

En effet, le muscle rapproche ses deux extrémités en épaississant son centre aux dépens de sa longueur, un peu comme le fait la lanière de caoutchouc qui se rétracte. Mais il le fait de façon toute particulière.

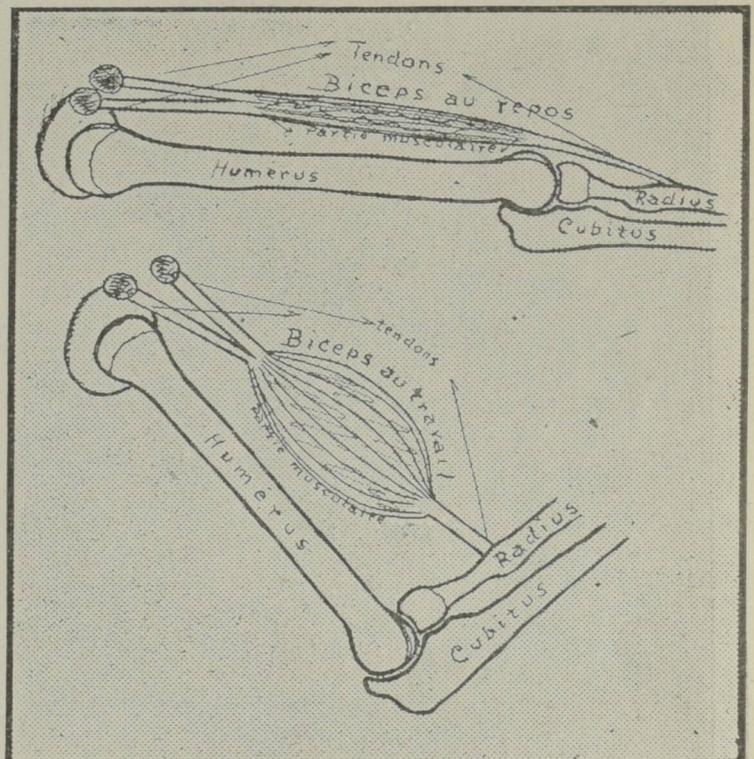


Les muscles dont nous nous occupons aujourd'hui, et qui sont appelés muscles à fibres striées,

contrairement aux muscles à fibres lisses, dont nous nous occuperons plus tard, — sont formés de multiples éléments dont chacun change de forme pour son compte, durant la contraction. Les deux figures suivantes en donneront une idée plus claire que toutes les explications.

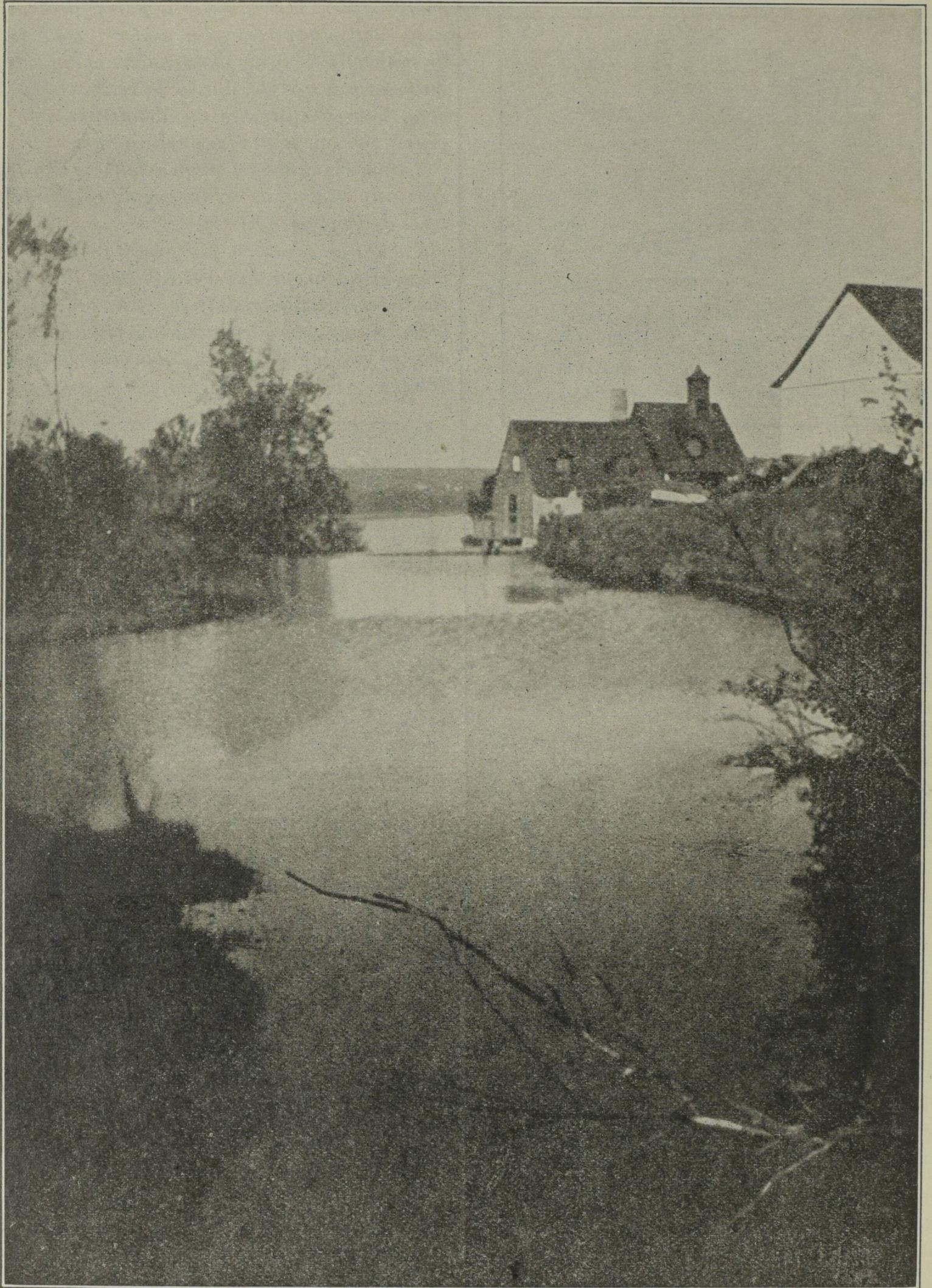
Le muscle contracté augmente donc son épaisseur aux dépens de sa longueur, ce qui fait sa force de traction.

Un des plus connus, parce qu'il frappe plus les yeux, est le biceps, qui sert à fléchir l'avant-bras sur le bras, et qui produit, à la face antérieure du bras, lors de sa contraction, une saillie dont font souvent parade les athlètes, ou ceux qui croient l'être.



Le muscle contracté, en même temps qu'il grossit à son centre, durcit considérablement. Il est facile de s'en apercevoir au palper. Ces deux phénomènes changent considérablement l'aspect d'un membre, suivant que les muscles sont au repos ou au travail. Ces changements sont surtout apparents chez les personnes musculeuses, dont la graisse ne voile pas trop les formes. C'est ce qui oblige les peintres et les sculpteurs à faire des études assez sérieuses d'anatomie. Sans avoir à se préoccuper de la cause et de la manière de la contraction des muscles, il leur faut en connaître les conséquences pour donner une attitude naturelle à leurs personnages.

Pour l'étude mécanique que nous faisons, il suffit de constater que le muscle tire parce qu'il se tasse et grossit dans sa partie charnue.



LE VIEUX MOULIN

(Vue prise sur les hauteurs de la falaise de Beaumont)

Étoiles géantes et étoiles naines

L'INÉGALITÉ est au ciel comme sur terre. Par une belle nuit claire, chacun peut vérifier la remarque de saint Paul, qu' "une étoile diffère en éclat d'une autre étoile". A quoi tiennent ces différences d'étoile à étoile ? Sont-elles plus apparentes que réelles ?

ÉNORMES DIFFÉRENCES DE DISTANCE

Il y a d'abord des différences énormes, et purement apparentes, dues aux différences d'éloignement.

Pour les anciens, les étoiles étaient des clous d'or piqués à la voûte solide du ciel, tous à la même distance de la terre ; pour nous, elles sont des boulets incandescents, de même nature que notre soleil, et toutefois infiniment plus lointains. Tandis qu'une durée de huit minutes suffit à un éclair parti du soleil pour atteindre jusqu'à nous, il faut déjà plus de quatre ans à la lumière de l'étoile la plus proche (Alpha du Centaure) pour joindre la terre, et huit ans à celle du brillant Sirius, tant est déjà grande la distance de ces étoiles ; et cependant elle n'est rien, comparée à celle de myriades d'étoiles et d'amas d'étoiles dont la lumière voyage dix mille et cent mille ans avant de nous atteindre.

Mais il n'y a pas que des différences purement apparentes entre étoiles. Rangées toutes à une même distance pour être passées en revue, elles nous apparaîtraient très dissemblables : dissemblables d'éclats, de couleurs, de températures, de dimensions ; et pourtant, fait étrange qui sera expliqué plus loin, elles se montreraient avec des poids (des masses, comme disent les physiciens, avec plus de précision) assez peu différents.

GRANDES DIFFÉRENCES DE TEMPÉRATURE

Le soleil à sa surface, marque une température de 5,000 à 6,000, bien supérieure à celle du cratère de l'arc électrique (3,000).

Il y a des étoiles plus froides, notamment certaines étoiles rouges, dont la température

d'environ 3,000 est juste suffisante pour rendre visibles les gaz de leur atmosphère.

A l'opposé, il en existe de beaucoup plus chaudes : l'étoile polaire marque 8,000, Sirius 9,000, Wéga de la Lyre 12,000 ; les étoiles à hélium sont au delà de 15,000 ; cette température, dont sur la terre seule l'étincelle électrique peut donner idée, est aussi celle de l'immense nappe tourbillonnante de gaz qui forme la nébuleuse d'Orion. Quelques étoiles atteignent une température encore double de celle-là.

Ainsi les températures des étoiles varient dans le rapport de 1 à 10, et c'est un écart considérable.

FAIBLES DIFFÉRENCES DE POIDS

En partie héritiers de la divine puissance, qui fit toutes choses "avec nombre, poids et mesure", les astronomes savent et peuvent peser les étoiles celles du moins qui sont physiquement doubles, c'est-à-dire formées de deux soleils voisins l'un de l'autre et se mouvant tous deux en cercle autour d'un point situé sur la ligne qui les joint. Pour des mondes de cette sorte, qui sont très nombreux au ciel, dès qu'on connaît la distance d'un soleil à son compagnon et la durée de leur révolution, on a les éléments nécessaires pour les peser.

Que nous révèle cette opération du pesage appliquée aux étoiles ?

Sur terre, il y a des fourmis et des éléphants, et nous voyons sans étonnement des animaux un million de fois plus lourds que d'autres ; pourquoi n'y aurait-il pas des étoiles, un million de fois plus lourdes que d'autres ?

En fait les masses des étoiles sont très peu différentes. Notre soleil est une étoile relativement légère ; en moyenne, les étoiles pèsent cinq fois plus que le soleil. Les étoiles les plus lourdes qu'on ait mesurées ont une vingtaine de fois la masse du soleil. A l'opposé, on n'a jamais observé d'étoile ayant une masse inférieure à un septième de celle du soleil.

Voilà, le fait : les poids des étoiles ne varient que dans le rapport de 1 à 100, et c'est un écart peu considérable.

De ce fait inattendu, l'astronome Eddington a donné une explication plausible que voici :

On sait qu'une étoile est originairement une masse de gaz qui s'isole, se met en boule, et commence à se contracter par l'effet de la

pesanteur ; cette contraction graduelle de l'étoile gazeuse développe de la chaleur et en quantité d'autant plus grande que l'étoile est de plus grande masse. Une lourde étoile atteindra une température plus haute que les deux étoiles moitié moindres qu'on aurait constituées avec ses matériaux : cela d'abord, parce que la grosse étoile présente une surface de refroidissement moindre que les deux petites prises ensemble, et en outre parce que les matériaux de la lourde étoile seront attirés vers le centre par une pesanteur plus forte et développeront plus de chaleur.

En conséquence, une étoile sept fois plus légère que le soleil n'atteindrait jamais la température d'environ 3,000, suffisante pour rendre limineuse l'amas de gaz et en faire une étoile rouge.

Par contre, notre soleil, par le simple fait qu'il est de plus forte masse, a atteint jadis à sa surface, la température des belles étoiles blanches ; depuis lors, il a vieilli et a commencé de se refroidir ; ce n'est plus maintenant qu'une étoile jaune, dont la température s'est abaissée jusqu'à environ 5,000 et continue de décroître.

On a vérifié que les étoiles à hélium, très chaudes (15,000), sont justement des étoiles de grande masse, trois fois plus lourdes que la moyenne des étoiles donc une quinzaine de fois plus lourdes que notre soleil.

Avançant plus loin, Eddington pense que c'est leur rayonnement même qui impose aux étoiles une limite de masse, les empêchant d'atteindre un poids démesurée. Voici par quel mécanisme.

A mesure qu'une étoile grandit en température et en volume, elle tend déjà à dissiper dans l'espace les lambeaux de gaz qui flottent à son équateur, où la force centrifuge est plus grande ; mais, remarque Eddington, cet effet est grandement aidé par un phénomène auquel on n'avait pas attaché jusqu'ici tout l'intérêt qu'il mérite. C'est la pression de radiation, c'est-à-dire la répulsion qu'exercent les ondes lumineuses ou caloriques sur les objets frappés. Comme cette pression ne s'exerce que sur la surface des objets, elle compte très peu, si des objets sont massifs ; elle prend, au contraire, grande importance, si ces objets sont constitués par de très fines poussières ou des

particules gazeuses, qui, sous un faible poids, ont une grande surface.

Ce phénomène est illustré merveilleusement par la queue des comètes.

Chacun sait que certaines comètes, les plus grandes et les plus belles, s'agrémentent, lorsqu'elles se sont rapprochées du soleil, d'une queue prodigieusement longue et ténue formée de fines particules matérielles. Tandis que le corps de la comète obéit aussi bien que les planètes, aux lois de la pesanteur, les particules formant la queue suivent une route paradoxale : arrachées au corps de la comète, elles s'enfuient juste à l'opposé du soleil.

Il ne faut pas croire, en effet, que la comète abandonne ces particules, comme un mouton accrocherait sa laine aux buissons de la route ; d'abord parce que la comète accomplit son trajet dans le vide, où rien ne peut l'accrocher ; ensuite parce que, en dépit du nom, la "queue" de la comète s'allonge non pas à l'arrière de sa route, mais sur le côté ; au moment où la comète a le soleil à sa droite, elle a sa "queue" à gauche !

Quelle est cette force répulsive qui vient du soleil aussi bien que la pesanteur, mais agit juste en sens contraire de la pesanteur ? C'est la pression exercée par le rayonnement de lumière et de chaleur du soleil. Sur le corps massif de la comète, cette pression compte pour rien et ne modifie en rien la route imprimée par les lois de la pesanteur ; par contre, sur les fines poussières et les gaz de la comète cette pression de radiation est prépondérante ; triomphant de la pesanteur, elle souffle et chasse en les poursuivant au loin ces fines particules.

Si le soleil souffle si élégamment les fines particules cométaires, comment donc son rayonnement ne disperse-t-il point les gaz de sa propre atmosphère, puisque la pression de radiation exerce une répulsion encore plus forte, en raison de la proximité ? C'est que la pesanteur retient énergiquement ces gaz ; on sait qu'un objet transporté de la surface de la terre sur la surface du soleil y pèserait 38 fois plus. En fait, quelque grande que soit la pression de radiation de la lumière solaire sur les gaz de son atmosphère, elle ne réussit à les alléger que d'un dixième de leur poids.

En est-il ainsi sur toutes les étoiles. Non. A mesure qu'elles sont plus chaudes et plus volumineuses, la pression de radiation tend

à surmonter le poids des particules de gaz. Déjà sur les étoiles moyennes, de masse cinq fois plus grande que celle du soleil, les gaz à l'équateur sont allégés de la moitié de leur poids ; sur une étoile cinquante fois plus lourde que le soleil, le poids des gaz superficiels est équilibré par la pression de la lumière ; en conséquence une étoile encore plus lourde ne pourrait exister ou du moins subsister, car, à peine atteinte la haute température qu'elle est capable de prendre, elle soufflerait dans l'espace une partie de ses matériaux, jusqu'à ce qu'elle ait réduit sa masse à la valeur stable qui ne peut être dépassée.

Si les étoiles sont forcément de masse très peu différentes, comment donc les astronomes peuvent-ils parler couramment aujourd'hui d'étoiles géantes et d'étoiles naines ?

ÉNORMES DIFFÉRENCES DE VOLUMES

ÉTOILES GÉANTES ET ÉTOILES NAINES

Même après constatation que les étoiles ont des masses très peu différentes, il n'y a pas contradiction à supposer que leurs volumes puissent être énormément différents. Un litre d'eau pèse un peu moins qu'un mètre cube d'air ; or, quoique les masses soient presque les mêmes, on voit que les volumes diffèrent dans le rapport de 1 litre à 1,000 litres.

Ce n'est pas qu'il existe des étoiles solides ou liquides ; toutes sont exclusivement formées de gaz très chauds ; mais les unes sont dilatées et très peu denses, les autres ramassées et comprimées jusqu'à dépasser la densité de l'eau liquide et même des roches.

Le soleil a presque le même poids que s'il était formé par un liquide moitié plus dense que l'eau ! Or, il y a des étoiles trois à quatre fois plus denses encore que le soleil ; et à l'opposé, on trouve des étoiles 500 ou 1,000 fois moins denses que le soleil, où, par conséquent, les matériaux, même en profondeur, ne sont point plus ramassés que ne l'est l'air de notre atmosphère.

Les unes sont les étoiles naines et les autres sont les étoiles géantes. Et d'après ce que nous avons dit, ces différences tiennent non à ce qu'une étoile géante serait beaucoup plus lourde qu'une étoile naine, mais à ce que la même quantité de matériaux est, dans l'étoile géante, énormément plus dispersée.

Est-ce la température actuelle de ces étoiles qui est cause de cette différence de volumes ? Non, puisque l'opposition entre étoiles géantes et étoiles naines est surtout marquée dans le groupe des étoiles rouges, qui ont toutes une assez faible température voisine de 3,000.

Dans la catégorie des étoiles rouges géantes se rangent les deux belles étoiles du ciel, Antarès et Bételgeuse.

Antarès, l'étoile principale de la constellation du Scorpion, a justement reçu des Grecs ce nom parce que, par sa couleur rouge, elle rivalise avec Arès, c'est-à-dire la planète Mars. Géante, elle l'est déjà à cause de sa masse, vu qu'elle pèse une vingtaine de fois plus que le soleil ; de ce chef, on imaginerait que son volume doive être environ 20 fois celui du soleil. Détrompez-vous, ce n'est pas 20 fois, mais 10,000 fois ! En d'autres termes, ses matériaux ne sont guère plus denses que notre atmosphère et elle est géante surtout parce que ses matériaux gazeux sont très éparpillés.

Quant à Bételgeuse de la constellation d'Orion, elle est la première étoile dont les astronomes aient mesuré le diamètre par une méthode directe ; on y est parvenu en adaptant aux grands télescopes américains l'interféromètre de Michelson. S'il est vrai que le diamètre de Bételgeuse atteint 300 fois le diamètre du soleil, il faut donc constater que certaines étoiles rouges géantes sont capables de dépasser plusieurs millions de fois le volume du soleil.

GRANDES INÉGALITÉS D'ÂGE

L'idée des astronomes actuels est que ces différences étranges d'étoiles rouges géantes à étoiles rouges naines s'expliquent principalement par des différences d'âge.

L'étoile rouge géante est une étoile jeune, à matériaux légers et encore assez froids, mais qui est dans sa phase ascendante de température. Elle atteindra dans quelque temps, je veux dire dans des millions d'années, la température des étoiles chaudes et blanches comme Sirius, qui est deux à trois fois lourde que le soleil et mesure 9,000 ; si l'étoile est parmi celles à très grosses masses, elle montera plus haut encore, jusqu'à la température de 15,000 des étoiles à hélium, toujours par l'effet de la concentration de ses matériaux ;

puis un temps viendra où elle perdra plus de chaleur qu'elle n'en produit, et dès lors, l'étoile redescendra les mêmes étapes de température qu'elle avait commencé de gravir ; d'étoile bleue très chaude, elle redeviendra blanche comme Sirius, puis jaune comme notre soleil ; enfin, elle se trouvera avec la même chaleur, qu'au début de sa vie stellaire, étoile rouge, mais cette fois étoile naine, c'est-à-dire refroidie, condensée, ratatinée par l'âge, ayant dispersé et dissipé dans l'espace toute la réserve d'énergie qu'elle avait jadis resserrée en ces flancs rebondis.

Ainsi les étoiles rouges naines sont des étoiles sur le déclin. En elles, nos yeux peuvent contempler l'état qui sera probablement celui de notre soleil dans des millions d'années.

En réalité, suivant la remarque déjà émise au siècle passé par l'astronome Herschel, les étoiles du ciel sont comme les arbres d'une antique forêt, qui offrent tous les âges et tous les aspects, depuis la jeunesse jusqu'à la décrépitude.

Deux étoiles — deux seulement parmi les milliards d'étoiles de l'univers — viennent de passer à la toise de nos savants astronomes, mais la méthode et les appareils étant au point, d'autres étoiles ne tarderont pas à y passer aussi et à nous révéler leurs dimensions réelles.

L'ÉTOILE BETELGEUSE

300 FOIS GROSSE COMME LE SOLEIL

La première en date est l'étoile Bételgeuse, qui brille dans la constellation d'Orion, au nord de la rangée rectiligne des trois petites étoiles que la mythologie appelle le baudrier d'Orion, mais dans lesquelles nos aïeux chrétiens se plaisaient à voir la procession des trois rois mages en route vers le divin Roi de Bethléem, trônant au Sud sous l'aspect de la magnifique étoile Sirius, la plus brillante du ciel.

Nous avons dit plus haut que l'étoile Bételgeuse a été mesurée l'an dernier au moyen de l'interféromètre de Michelson et qu'on lui a trouvé un diamètre énorme, égal à 300 fois le diamètre de notre soleil.

Bételgeuse, étoile géante et de couleur rougeâtre, est donc, suivant les idées des astronomes modernes, une étoile jeune, encore au début des longues transformations qu'elle

est appelée à subir ; elle est formée de gaz très disséminés, qui, dans la suite, se ramasseront et se concentreront ; la température superficielle n'est présentement que de 3,000 mais elle ira alors en augmentant.

On a remarqué depuis longtemps que la lumière de Bételgeuse n'est pas constante, mais subit au contraire des fluctuations marquées, qui font qu'à certaines époques l'éclat de l'étoile est réduit de moitié environ : ces fluctuations sont périodiques et se reproduisent tous les cent quatre-vingt-seize jours.

Ces fluctuations d'éclat peuvent tenir à ce que cet immense globe de gaz incandescents est soumis à des pulsations régulières, comme un ballon de caoutchouc qui, ayant subi un choc, s'enfle dans une direction tandis qu'il se désenfle en une autre direction, où comme une cloche qui, heurtée par son battant vibre en s'allongeant alternativement dans le sens où elle a été frappée, puis dans le sens perpendiculaire.

Ces larges vibrations de l'étoile ne sont-elles pas le résidu des chocs entre les lambeaux de matière qui se sont jadis rencontrés pour former l'énorme amas de gaz que nous voyons évoluer lentement sous nos yeux ?

Le cas de Bételgeuse, étoile variable, n'est pas unique.

D'autres étoiles présentent des fluctuations d'éclat analogues, d'une durée de quelques mois ou de quelques années. Au reste notre soleil est lui aussi une étoile variable, dont l'éclat est par moment atténué par les taches qui apparaissent en bandes au nord et au sud de son équateur ; seulement, la variation d'éclat du soleil est actuellement minime, et sa période, devenue fort longue, couvre une durée d'un peu plus de onze années ; sans doute le soleil eut à subir aussi jadis des fluctuations, s'enflant alternativement à son équateur, puis à ses pôles, puis de nouveau à son équateur, etc. ; mais avec le temps et par l'effet des frottements, ces mouvements visibles sont amortis, actuellement leur amplitude n'est plus mesurable ; mais les tourbillons de son atmosphère, autrement dit les taches périodiques paraissent être encore aujourd'hui dans cette étoile vieille, les témoins manifestes de sa variabilité d'autrefois.

Pour en finir avec l'étoile Bételgeuse, disons que nous en sommes séparés par une distance

qui se chiffre par deux cents années de lumière; quand nous la regardons aujourd'hui, nous la voyons à la place qu'elle occupait et avec l'éclat dont elle brillait aux premières années du XVII^e siècle.

Son énorme diamètre est supérieur de moitié à la distance qui nous sépare du soleil. Si on faisait coïncider centre à centre Bételgeuse et le soleil, l'étoile géante remplirait presque l'orbite de la planète Vénus, un peu plus petite que l'orbite de la terre.

L'ÉTOILE ARCTURUS

20 FOIS GROSSE COMME LE SOLEIL

La seconde étoile dont on vient cette année même de mesurer les dimensions réelles est Arcturus, aussi appelée "la queue de l'Ourse", parce qu'elle se trouve dans le prolongement de la courbe décrite par les étoiles formant la queue de la Grande Ourse.

Arcturus est une assez grosse étoile encore, puisque son diamètre égale vingt fois celui du soleil. Elle n'est distance de nous que de 27 années de lumière. Elle est lancée dans l'espace à une vitesse d'environ 100 kilomètres par seconde.

Comment se fait-il que, Arcturus étant beaucoup plus près de nous que Bételgeuse, les astronomes aient plutôt réussi à mesurer d'abord les dimensions de Bételgeuse, qui est si lointaine? C'est que Bételgeuse, malgré son éloignement, occupe tout de même, à raison de sa formidable grosseur, une dimension apparente sur la voûte du ciel double de celle d'Arcturus. Elle a beau être sept à huit fois plus éloignée, comme elle est quinze fois plus grosse, c'est toujours elle qui garde les apparences les plus considérables.

En somme, seul l'éclat de ces soleils éblouissants les signale à nos yeux, car, quant à leurs dimensions apparentes, elle sont réduites à presque rien par l'effet de l'éloignement incomparable. Pour se faire une idée de la place minime qu'elles tiennent sur la voûte apparente du ciel, on pourrait construire en globe céleste d'un kilomètre de rayon, et du centre regarder les étoiles fixées à la voûte sous forme de perles brillantes: Bételgeuse serait une perle de deux millimètres, et Arcturus n'aurait qu'un millimètre. N'est-ce pas merveilleux que les astronomes parviennent à mesurer

avec précision les dimensions d'objets d'un à deux millimètres vus d'une distance d'un kilomètre?

L'APPAREIL DE MESURE

C'est le 12 février dernier que l'astronome américain F. G. Pease a réussi à déterminer l'angle que l'étoile Arcturus occupe sur la voûte du ciel, angle égal à celui qu'intercepte une perle minuscule d'un millimètre, vue d'une distance d'un kilomètre.

Comme pour Bételgeuse, la mesure a été effectuée à l'Observatoire du mont Wilson, près de Pasadena, en Californie. Là, se trouvent les deux plus gros télescopes du monde, tous deux à miroir concave de verre argenté; l'un mesurant 1,5 mètres de diamètre; l'autre, 2-5 mètres.

Malgré leur fort grossissement, ces télescopes géants ne peuvent pas servir par eux-mêmes à mesurer le diamètre des étoiles; chaque étoile n'y apparaît que comme un point sans dimensions appréciables. La mesure des diamètres s'effectue en bouchant le tube du télescope par un diaphragme à 2 fentes très écartées, par lesquelles seules pénètre la lumière: l'appareil, inventé jadis par notre grand astronome français Foucault, a été réalisé là-bas par l'astronome Michelson et par M. Hale, directeur de l'Observatoire du mont Wilson et porte le nom d'interféromètre de Michelson.

Quand le télescope est pointé exactement sur l'un des bords d'un astre brillant, les vagues lumineuses qui arrivent du bord opposé pénètrent avec une légère obliquité dans le télescope; ces deux systèmes de vagues se rencontrent et se coupent comme celles qui sont produites par deux cailloux jetés à la surface d'une eau tranquille; sur l'eau, les rides se renforcent ou s'annulent mutuellement suivant les endroits et produisent de jolis entrecroisements géométriques; dans l'oculaire du télescope, les mêmes découpures géométriques se montrent; seulement, elle prennent l'aspect de bandes alternées de lumière et d'obscurité; en mesurant l'espacement des bandes de lumière, on déduit quelle est l'inclination mutuelle des deux systèmes de vagues qui les produisent et par conséquent l'angle d'écartement des deux rayons lumineux issus des deux bords de l'astre.

Tant que les astronomes américains se sont bornés à mesurer les distances séparant deux étoiles distinctes, l'interféromètre monté sur le grand télescope de 2-5 mètres, avec fentes écartées de 2-5 mètres, au maximum, a pu suffire. Mais dans le cas des diamètres d'étoiles, les angles à mesurer étaient si petits qu'il fallut porter à 5 ou 6 mètres l'écart des deux fentes.

Les astronomes américains y sont parvenus par un truc ingénieux, qui leur a permis d'adapter au même grand télescope de 2-5 mètres un interféromètre large de 5 à 6 mètres. Ce truc est imité de celui qu'on emploie dans les télé-mètres d'artillerie ou dans les jumelles stéréoscopiques à prismes ; dans ces jumelles, quand on veut augmenter fortement l'effet de relief, au lieu de faire pénétrer directement les rayons lumineux par les deux lunettes écartées de 6 centimètres, distance des deux yeux, on reçoit ces rayons sur deux miroirs inclinés ou deux prismes réflecteurs écartés d'un mètre ou davantage ; deux autres miroirs ou prismes renvoient ces faisceaux lumineux à l'intérieur des lunettes. De même, MM. Michelson et Hale ont, sur une longue tige d'acier mise en travers du tube du télescope, disposé deux jeux de deux petits miroirs qui renvoient à l'intérieur du télescope les faisceaux de lumière, originairement distants de 6 mètres, et c'est

avec cet appareil qu'on a mesuré les diamètres de Bételgeuse d'abord, puis d'Arcturus.

ESPOIRS PROCHAINS

La grandeur trouvée pour l'étoile Arcturus par les astronomes américains concorde à très peu près avec celle que l'astronome Eddington, d'après les connaissances probables qu'on peut avoir aujourd'hui sur la nature et la dimension des étoiles, avait prévue pour Arcturus : en effet, il lui avait attribué par avance un diamètre égal à 18 fois celui du soleil.

Eddington pense que les prochains succès de l'interféromètre seront pour nous apprendre les dimensions d'Antarès et d'Aldébaran. A son avis, cette dernière étoile, qui est à une distance de vingt-deux années de lumière, doit avoir environ 16 fois la dimension de notre soleil : l'interféromètre nous fixera prochainement sur ce chiffre.

Les diverses étoiles mentionnées jusqu'ici sont parmi les 15 ou 17 plus brillantes du ciel, et donc probablement les plus grosses ou les plus proches, l'un ou l'autre. Pour s'attaquer à d'autres étoiles et battre de nouveaux records, Eddington pense que les astronomes américains seront obligés d'écartier davantage encore les deux fentes ou les deux petits miroirs d'entrée de leur appareil.

B. LATOUR.

La Croix.



SON EXCELLENCE MGR PIETRO DI MARIA,
Délégué apostolique, de passage aux Écureuils, lors de son voyage
d'Ottawa à Ste-Anne-de-la-Pocatière en automobile.

Coin de l'Ouvrier

L'organisation professionnelle

COURS DONNÉ PAR MGR L.-A. PÂQUET
A LA SEMAINE SOCIALE DE QUÉBEC

NOUS VIVONS des jours d'épreuves, d'angoisses et de menaces. L'horizon social est chargé de nuages. Les foules s'agitent. La tempête gronde. Des visions sinistres traversent le regard.

Hier, des haines de races non encore éteintes, des conflits d'intérêts non encore apaisés, mettaient aux prises les plus puissantes nations du globe. Aujourd'hui, des luttes fratricides, allumées par la convoitise, l'envie, l'irrégion, déchirent le sein de chaque peuple. Du puits de l'abîme émanent d'infinales théories qui empoisonnent les âmes. L'autorité, la hiérarchie, le devoir, le droit, la justice, la charité, la liberté, toutes ces choses augustes dont est faite la gloire supérieure des nations, ont perdu leur sens naturel dans l'esprit des générations que l'erreur a séduites. Sous les plis de bannières où l'on a rayé cyniquement le nom de Dieu, des masses d'hommes s'organisent comme pour livrer à l'ordre public, fondé par la nature elle-même, et consacré par la religion des siècles, un suprême et victorieux assaut.(1)

Nous sommes en face d'une crise sociale formidable, la plus grave peut-être et la plus terrible de toutes celles qui ont assombri l'histoire de l'humanité chrétienne. Selon le langage de Benoît XV, " elle menace déjà d'aboutir à une catastrophe universelle ".(2). Les esprits que ce présage inquiète, que cette perspective épouvante, cherchent les meilleurs moyens de sauver la société. Les catholiques, surtout, se groupent anxieux au pied des vieilles forteresses. Ils en dressent ça et là de nouvelles. L'union

des forces, l'organisation de la profession, basée sur les préceptes et les directions du Christianisme, leur apparaît, dans toutes les sphères, comme un facteur de justice et comme un garant de paix.

Sont-ils dans le vrai ?

Quelles sont les raisons qui justifient l'organisation professionnelle(3) en général, et l'organisation du travail en particulier ?

De quels principes les organismes sociaux et économiques, pour être légitimes, doivent-ils s'inspirer, et dans quelle limites faut-il qu'ils se renferment ?

Quels avantages pour la société, et pour les classes populaires, pouvons-nous raisonnablement en attendre ?

Telles sont les questions qui se posent naturellement devant nous, et auxquelles on nous a prié de répondre. La tâche n'est pas sans écueils. D'accord sur diverses données, les sociologues catholiques ne tirent pas tous, des principes reconnus, les mêmes conséquences. Ils ne font pas tous certaines réserves obligées, certaines distinctions nécessaires. Et, s'il en est parmi eux qui se montrent trop hésitants dans l'accomplissement d'une œuvre à laquelle l'Église, par ses voix les plus hautes, les convie, il y en a d'autres dont le verbe hardi et le zèle impatient sont parfois taxés de témérité.

Heureux le navire qui, quoique ballotté par une mer houleuse, trace toujours, sans dévier, son droit sillage !

Nous voudrions, hors de tout parti pris, et dans la mesure de nos humbles efforts, dégager de la parole des Papes et des enseignements de la philosophie sur l'union professionnelle et l'association syndicale, la pure doctrine chrétienne, celle qui mérite notre entière adhésion, et sur laquelle nos regards, dans les incertitudes de l'heure actuelle, doivent se tenir constamment fixés.

(1) Voir " *Documentation catholique* " (18-25 déc. 1920), pp. 569 et suiv.

(2) *Encycl. Sacra propediem*, 6 janv. 1921.

(3) Sous ce terme générique, l'usage distingue les " syndicats " ou associations particulières, les " unions " ou fédérations de syndicats, les " corporations " dans lesquelles la profession est tout entière représentée.

I

Légitimité de l'organisation professionnelle

L'organisation professionnelle, en général, est-elle légitime ? Et pour ce qui regarde, notamment, le domaine industriel, patrons et ouvriers ont ils le droit de se syndiquer ?(4)

Notons d'abord ce fait certain qui est déjà, en matière de droit, sinon une preuve, du moins un indice : c'est que l'association des intérêts d'un même métier, d'une même profession, remonte très haut dans l'histoire.(5) Dès l'antiquité grecque et romaine, nous trouvons des collèges d'artisans où l'esprit syndical jetait ses premières racines. La solidarité syndicale et corporative s'affirmait, non seulement dans les divers services publics et privés dont ces collègues avaient la charge, mais devant les statues des dieux tutélaires, et jusque sur la tombe des sociétaires défunts.

Plus tard éclosent, sous la double influence de la tradition romaine et de l'esprit chrétien, les guildes germaniques et anglo-saxonnes avec leur caractère social et religieux.

Puis bientôt du sol, si merveilleusement fécond, de la France surgissent ces célèbres corporations ouvrières dont Léon XIII a fait l'éloge,(6) véritables familles professionnelles où l'union hiérarchisée entre maîtres, compagnons et apprentis, n'enlève rien des droits mutuels, et qui atteignent au treizième siècle leur plus haut essor moral et leur plein épanouissement économique.

Nous n'avons pas à dire ici quels abus se glissèrent dans le fonctionnement de ces sociétés, pourquoi elles vinrent peu à peu à perdre le prestige dont elles jouirent si longtemps, et comment la Révolution les supprima sans rien leur substituer. L'individualisme triomphait. Toutefois, le régime de l'union professionnelle était tellement ancré dans la tradition nationale qu'il ne tarda pas à renaître en dépit des lois qui l'avaient aboli, et que l'on s'obstinait à maintenir. Des groupements nouveaux se formèrent, différents sans doute des anciens, mais qui

(4) Nous prenons cette expression, non dans le sens agressif que le socialisme y attache, mais comme synonyme du droit de s'associer.

(5) Voir Martin Saint Léon, *Histoire des Corporations de métiers* (2e éd.) 1909.

(6) Encycliques *Humanum Genus* et *Rerum novarum*.

attestaient une poussée de l'âme populaire, et devant lesquels l'État dut s'incliner.(7)

La liberté d'association était reconnue.

Cette liberté, au regard de la loi naturelle, ne peut être mise en doute, et l'État qui ose y porter atteinte, manque sûrement à son devoir. Nous avons là-dessus le témoignage formel de l'auteur de l'encyclique *Rerum novarum*. Qu'on nous permette de citer la page maîtresse où le docteur incomparable des temps modernes formule très nettement sa pensée en l'appuyant sur les Livres Saints et la raison philosophique. "L'expérience quotidienne que fait l'homme de l'exiguité de ses forces l'engage et le pousse à s'adjoindre une coopération étrangère. C'est dans les Saintes Lettres qu'on lit cette maxime: "Il vaut mieux être deux ensemble que seul, car des associés retirent du profit de leur société. Si l'un tombe, l'autre le soutient. Malheur à l'homme seul ; car lorsqu'il sera tombé, il n'aura personne pour le relever."(8) Et cette autre : "Le frère qui est aidé par son frère, est comme une ville forte."(9) De cette propension naturelle naissent la communauté civile d'abord, puis au sein même de celle-ci, d'autres sociétés qui, pour être restreintes et imparfaites, n'en sont pas moins véritables. Entre ces petites sociétés et la grande, il y a de profondes différences qui résultent de leur fin prochaine. La fin de la société civile atteint universellement tous les citoyens, car elle réside dans le bien commun, c'est à-dire dans un bien auquel tous et chacun ont le droit de participer dans une mesure proportionnelle. C'est pourquoi on l'appelle "publique", parce qu'"elle réunit les hommes dans les cadres généraux d'une même nation."(10) Au contraire, les sociétés qui se constituent dans son sein sont tenues pour "privées" et le sont en effet, car leur raison d'être immédiate est l'utilité particulière et exclusive de leurs membres, telles, par exemple, les compagnies commerciales.(11). N'allons pas néanmoins conclure de ce fait de l'origine et la présence des sociétés privées dans la communauté civile qu'il soit au pouvoir de l'État, en soi et d'une façon absolue, de leur dénier l'existence. Le

(7) Martin St-Léon, ouv. cit., 1, VII, ch. I, sect. 5.

(8) Eccl. VI, 9-10.

(9) Prov. XVIII, 19.

(10) S. Thomas, *Opusc.* XIX, ch. 3.

(11) Id., *ibid.*

droit à la vie leur a été octroyé par la nature elle-même, et la puissance civile a été instituée pour protéger le droit naturel. C'est pourquoi un État qui interdirait les sociétés particulières s'attaquerait lui-même, puisque toutes les sociétés, publiques et privées, tirent leur origine d'un même principe, la naturelle sociabilité de l'homme."

Ces dernières paroles du Pape vont au cœur de la question. Elles traduisent la raison profonde du droit d'association. Sociable de sa nature l'homme puise dans cette loi intime de sa constitution et de sa vie les motifs qui le font s'unir, par des liens stables, pour la défense d'intérêts communs, à ceux que sollicitent les mêmes instincts et les mêmes besoins. Le droit d'association est basé sur la loi naturelle. L'association professionnelle est une forme d'action "que ne désavoue nullement la nature", (12) que celle-ci même consacre.

Sachons, pourtant, ne pas outrer cette conclusion, et nous garer d'un écueil que des voix graves ont signalé. La nature invite les hommes d'un même art, d'une même profession, d'un même métier, à s'associer entre eux; elle ne leur impose pas l'association. L'homme naît membre d'une famille, sujet d'un État, sans le concours de sa volonté; il n'entre dans une organisation professionnelle que parce qu'il le veut, et qu'une conformité d'emploi et d'intérêts l'y incline. Il ne faudrait pas se représenter la profession comme un organisme issu immédiatement de la nature, et pourvu par elle d'une autorité à laquelle aucun travailleur ne saurait se soustraire. Et c'est, à n'en pas douter, la doctrine des syndicats obligatoires, soutenue en divers milieux que visait dans un document de haute portée, (13) le Secrétaire d'État de Pie X, lorsqu'il dénonçait la "conception erronée de certaines organisations sociales", entraînant "des droits et des devoirs créés de toutes pièces, là où la loi naturelle consacre la liberté."

Permisses, suggérées même par le droit naturel mais libres et contingentes, les associations professionnelles n'en sont pas moins fortement recommandées de tous les chefs de l'Église.

(12) Léon XIII, encycl. *Longinqua oceani* (6 janv. 1895).

(13) Lettre du card. Merry del Val au Comte de Mun (3 janv. 1913). — Cf. *Questions actuelles*, t. CXIV, pp. 641 et suiv.; aussi le discours prononcé à Sarlat, en 1912, par M. L. Durand et loué par S.-E. le card. Merry del Val *u est. act.*, t. CXIII, pp. 242-43).

Nous venons de citer l'encyclique *Rerum novarum* où Léon XIII a défini, en quelques phrases précises, les titres d'existence et d'autonomie des sociétés privées et des groupements sociaux catholiques. Le même Pape, dix ans après, (14) se félicite de ce que sa parole ait stimulé, dans le domaine social, les initiatives, et provoqué l'établissement d'institutions populaires très utiles "sous le nom de secrétariats du peuple, de caisses rurales de crédit, de mutualités, d'assistance ou de secours en cas de malheur, d'associations d'ouvriers, et d'autres sociétés ou œuvres bienfaisantes du même genre.

Pie X, dès son ascension au trône pontifical, s'empresse (15) d'aborder les mêmes problèmes, et de déclarer que, selon lui, "capitalistes et ouvriers peuvent contribuer puissamment à la solution de la question sociale, par des institutions destinées à fournir d'opportuns secours à ceux qui sont dans le besoin ainsi qu'à rapprocher et unir les deux classes entre elles". Et le Pontife mentionne spécialement "les corporations des arts et métiers". "L'Église, écrira-t-il plus tard au sujet de ces corporations, (16) l'Église n'a pas à se dégager du passé. Il lui suffit de reprendre, avec le concours des vrais ouvriers de la restauration sociale, les organismes brisés par la Révolution et de les adapter, dans le même esprit chrétien qui les a inspirés, au nouveau milieu créé par l'évolution matérielle de la société contemporaine."

Le sentiment de Benoît XV sur l'importance des associations ne fait qu'ajouter à la tradition papale un nouveau chaînon. Non seulement le Pape actuel ne veut pas déroger en rien aux enseignements sociaux, si remarquables de Léon XIII; mais lui-même, à l'occasion, (17) s'est clairement prononcé en faveur de la créations d'unions professionnelles catholiques.

Ce mouvement d'organisation sociale, auquel nos coréligionnaires sont aussi conviés, reçoit l'appui de l'épiscopat de tous les pays.

On sait l'œuvre puissante accomplie au siècle dernier, en Allemagne, par Mgr Ketteler, l'un des pionniers, parfois un peu hardi, de l'action populaire chrétienne. Ketteler préconisait, — pour le relèvement moral et matériel des travail-

(14) Encycl. *Graves de communi* (18 janv. 1901).

(15) *Motu proprio* du 18 déc. 1903.

(16) Lettre à l'Épiscopat français sur le *Sillon* (25 août 1910).

(17) Voir, par exemple, sa lettre *Intelleximus* aux évêques de Vénétie (14 juin 1920).

leurs, des associations ouvrières sagement dirigées. En Belgique, en Hollande, en France, en Italie, en Autriche, en Irlande, l'idée de grouper dans des cadres confessionnels et nationaux les forces industrielles, recueille partout les suffrages, les vifs encouragements des évêques et du clergé ! Dans une lettre collective sur les "problèmes actuels", l'épiscopat lombard posait l'an dernier ce principe que l'"organisation des classes ou des groupements d'individus appartenant à la même profession est absolument légitime", qu'elle est en outre extrêmement opportune.

C'est cette persuasion qui inspira, il y a quatorze ans, au vénérable archevêque de Québec, aujourd'hui cardinal, dans sa lettre sur "l'action sociale catholique" dont il décrétait la fondation, les paroles suivantes: "L'Action Sociale Catholique" suscitera et encouragera toutes les œuvres de propagande, d'études, de conférences, de congrès et d'associations, qui lui paraîtront utiles et aptes à développer et affermir dans nos populations canadiennes le sens de la vie catholique."

La pensée de l'illustre prélat se portait dès lors vers les graves problèmes nés de l'évolution économique, et qui affectent si profondément le monde du travail. Déjà se dessinait à ses yeux le vaste plan d'organisation sociale dont l'exécution, poussée avec énergie, restera l'une des gloires les plus solides de son épiscopat! Sous sa haute direction, et par les soins de son vaillant coadjuteur, aidé lui-même d'auxiliaires très dévoués, le réseau des associations ouvrières va se développant en dépit de tous les obstacles. Chicoutimi, Montréal, Trois-Rivières, pour ne parler point d'autres diocèses où le zèle social s'est mis plus récemment à l'œuvre, nous donnent depuis plusieurs années le même spectacle d'activité prévoyante, généreuse et éclairée.

Mais ce n'est là qu'une très minime partie du travail de groupement des forces catholiques opéré, sous la poussée des intérêts et des besoins, par l'esprit social chrétien.

Voyez la Belgique, cette ruche humaine admirable de labeur intense et de puissance organisatrice. Sur le seul terrain agricole, (18) grâce sans doute au progrès de sa science et à l'influence des pouvoirs publics et de laïques

résolus, grâce surtout à l'action féconde d'un clergé dont le sens industriel égale le dévouement, d'innombrables associations lient en faisceaux les familles catholiques. Comices, ligues locales et grandes fédérations, syndicats de vente et d'achat, caisses rurales, sociétés diverses d'assurance et de secours mutuels, syndicats d'élevage, laiteries coopératives: voilà autant de formes sous lesquels s'étale, dans une floraison superbe, par tout le pays, la coopérative catholique belge. Il va sans dire que ce besoin d'union, de cohésion syndicale, n'accuse pas moins de force, ni moins de fécondité, dans le domaine industriel.

Voyez encore l'Italie où Pie IX autorisa, en 1852, la reconstitution des sociétés du commerce et des métiers abolies par Pie VII, (19) et où, dès le premier Congrès national de 1874, l'on s'attachait à faire revivre, en les modifiant, ces anciennes corporations. (20) D'année en année, de congrès en congrès, les statistiques ont pu établir, surtout pour les régions du Nord, une progression constante dans le nombre et la diversité des associations professionnelles catholiques. Afin de joindre ensemble par un lien souple, mais ferme, tous ces groupements, l'Union économique-sociale fut fondée. Et, en 1910, le Secrétaire d'État de Pie X écrivait au président de cette Union: "C'est le vif désir du Saint-Siège que toutes les fédérations diocésaines ou générales déjà constituées ou qui se formeront, comme les associations similaires, appartiennent à l'Union, y demeurent toujours attachées et docilement jointes comme à un centre." (21)

Unir sans violenter, tel est donc en principe, concernant l'organisation professionnelle, le mot d'ordre de l'Église. Les méthodes peuvent varier selon les temps et les pays, mais la pensée suprême et directrice demeure partout la même.

(à suivre)

L.-A. PÂQUET, *ptre.*

(18) Max. Turmann, *Les associations agricoles en Belgique* (Paris, 1908).

(19) *Questions act.*, t. CXV, pp. 650-52

(20) Sasso, *I tre sindacalismi*, pp. 153-59.

(21) *Quest. act.*, t. CXIII, p. 355.



Science Ménagère

Au temps de nos pères

Sous ce titre général, M. André de Maricourt publie dans l'Écho de Paris une série d'articles sur la vie familiale, dans l'ancienne France. Dépeignant le rôle de la "maîtresse de maison" et les difficultés qu'elle avait à surmonter pour la préparation de ces festins de gala dont le menu nous rend rêveur, il écrit :

L'ordinaire était plus simple. Vers 1740, un dîner bourgeois se composait d'un potage, de trois viandes et de trois desserts. C'est, d'ailleurs, ce qu'on appelait "un repas frugal".

On imagine donc bien que la tâche de la maîtresse du logis n'était point trop aisée ! A la campagne, il est vrai, on se nourrissait sur ses terres, et, pour le "seigneur et maître", la chasse et la pêche étaient des nécessités autant que des plaisirs.

De leur main experte, les châtelaines ou les fermières, levées plus tôt que la servante de La Fontaine, aidaient les gâte-sauce pour accommoder au mieux la gent emplumée qui, tristement, s'abattait du fond des bois jusque dans celui de la casserole : et c'était, autour de la rôtissoire, l'odeur alléchante des francourlis, des ramerots, des mauvys, des poche-cuillères ou des foulques dorées par la flamme. Ou bien encore, sans qu'on les consultât, les infortunés poissons au nom archaïque, les darceaux, les barbillons, les linguombeaux, les loches et les chatouilles, abandonnaient à jamais la fraîcheur des eaux vives pour subir les rigueurs du court-bouillon ou le supplice brûlant de la friture.

Est-ce parce qu'elles se livraient aux assassinats nécessaires de toutes ces bêtes comestibles, et les lardaient en perfection, que nos jeunes grand'mères étaient parfois traitées de "pot-au-feu" ? Fi donc ! le vilain mot...

Rappelons-nous bien qu'on a ennobli la cuisine en parlant de l'art culinaire. Oublie-t-on qu'il y a de la poésie en toutes choses, et que celle de l'âtre est une des plus utiles et des plus souriantes ? La chanson de la marmite ou du coquemar en vaut d'autres, et la bassine aux ors atténués où mijotaient religieusement les confitures était un bien joli miroir quand elle reflétait le visage de nos aïeules muées en fées domestiques ou en alchimistes de la bonne chère, digne de notre vénération gourmande.

Leur fait-on grief d'avoir été parfois plus à la basse-cour qu'à la cour ? Étrange injure ! Si elles poursuivaient parfois d'une arme homicide la troupe majestueuse des oies blanches au petit œil noir et furibond, croyez bien qu'avant de les mettre à la croque-au-sel ou d'aller tourner le rouet, elles arrachaient la meilleure de leurs plumes pour écrire, en leurs heures de loisir, ces lettres exquises comme elles en savaient écrire. Et il me semble bien qu'une grande dame du XVIIe siècle, Catherine des Roches, a résumé avec une grâce toute française la vie harmonieuse et rythmée de la ménagère instruite de son époque en écrivant ces vers qui chantent comme l'âme du foyer :

Quenouille, mon souci, je vous promets et
[jure
 De vous aimer toujours et jamais ne changer
 Votre honneur domestique en un bien
[étranger
 Qui erre inconstamment et fort peu de
[temps dure...

Mais, quenouille ma mie, il ne faut pas
[pourtant
 Que pour vous estimer et pour vous aimer
[tant,
 Je délaisse du tout cette honneste coutume

D'écrire quelquefois. En écrivant ainsi,
 J'écris de vos valeurs, quenouille mon souci,
 Ayant dedans la main le fuseau et la plume...

AU GOIN DU FEU

POUR S'AMUSER

La Direction de l'*Apôtre* donnera deux prix de une piastre chacun à ceux qui enverront toutes les solutions justes des jeux d'esprit de chaque mois. Le rébus fera partie du concours. Les prix seront tirés au sort et nous publierons les noms des heureux gagnants. Les réponses devront être mises sur une feuille spéciale et adressées, dans les quinze jours qui suivent la publication de chaque livraison, à M. le Directeur de l'*Apôtre*, 103, rue Sainte-Anne, Québec, Canada.

RÉPONSES AUX JEUX D'ESPRIT DU MOIS DE SEPTEMBRE

DEVINETTES

1.— La différence qu'il y a entre un général et un moulin, c'est que le premier a sa tactique et le second son tic-tac.

2.— Louis deviendrait aveugle parce qu'il ne verrait plus clair (Claire), et Claire deviendrait sourde parce qu'elle aurait perdu l'ouïe (Louis).

CHARADE

Cou — rage — Courage.

LOGOGRIPE

Cab — Bac.

REBUS N° 20

Mot-à mot : Notes — RECON dit TION — JA mène NOU — Comte en T E

Notre condition jamais ne nous contente.

A envoyé les solution justes : M. P. Caron, Ferme expérimentale, Ottawa.

A envoyé des solutions partielles: Melle Germaine Ducharme, B. P. 83, Joliette.

Un prix a donc été gagné par M. Caron.

CONCOURS N° 26

- 1.— Quelles sont les lettres les plus impies ?
- 2.— Comment faire aboyer un chat ?

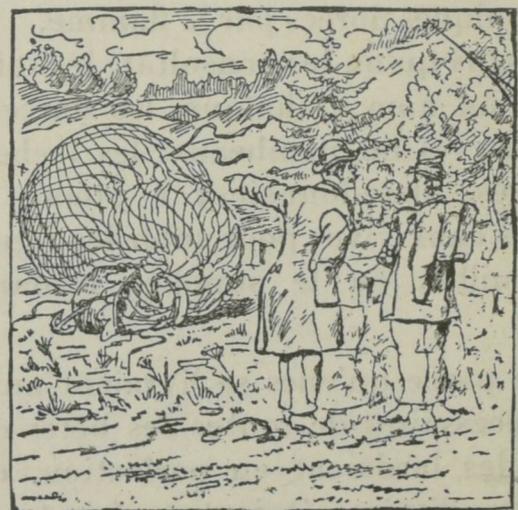
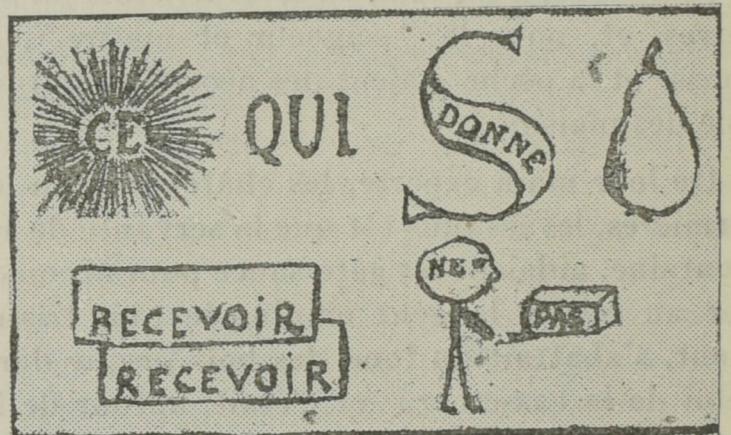
CHARADE

Sans mon premier que deviendrait ma tête ?
 Sans mon second, où serait la tempête ?
 Joignez-les et chez moi, cherchez douce
 [retraite.]

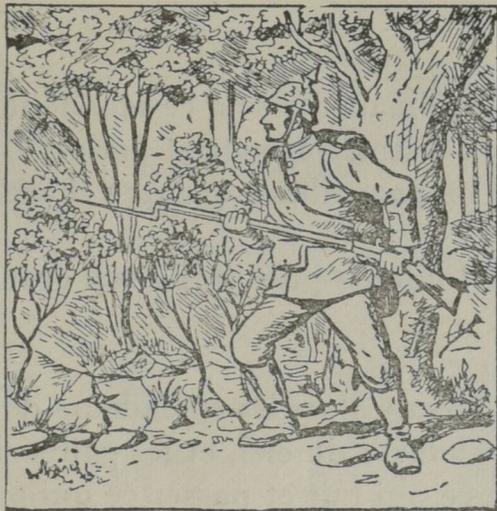
ANAGRAMME

Avec les mots : *Méchante, Soules, Mines* et *Montres*, former un dicton en six mots.

RÉBUS N° 21



Où est l'aéronaute ?



Alerte ! Qui vive, là, voyez-vous
quelqu'un ?

Cortège d'église

Les bonnes vieilles se voyant peu alertes, sont parties avant même que les cloches n'aient annoncé à la volée le premier coup de la messe de sept heures. Elles portent courageusement leurs larges robes noires et vont sans scrupules s'installer tout au haut des allées près de l'autel.

Sur les chemins qui viennent à l'église paroissiale les groupes se disséminent variant à l'infini dans leur psychologie. Qui se ressemble s'assemble ! De joyeuses enfants, portant costumes neufs, trop jeunes pour être coupables dans leur orgueil, promènent en gambadant au devant de leurs mères respectives, des couleurs vives de soie. Et le groupe passe léger, chuchotant, heureux d'être exact au dernier coup.

Plus hésitant, les hommes, calumets aux dents, traînent leurs derniers pas sur les degrés du perron, ils ont envoyé les enfants occuper le banc, les jeunes gens les attendaient pour s'autoriser de leur exemple et n'entrer qu'avec eux à l'église où déjà le prêtre trace le signe de croix : *Introibo ad altare Dei*.

Ils parviennent avec assurance, et la genuflexion solennelle en est la garantie, à leur place respectée par l'épouse ou le fils ou le frère. Il y a des groupes intempestifs, des groupes isolés tout luisants de toilette, qui vont se fixer sans respect humain, jusqu'aux bergères. On entend le ronron des autos et leurs cornets qui beuglent en arrivant. Derniers arrivants, ceux

qui vont plus vite et qui commé le lièvre de La Fontaine arrivent les derniers. Le progrès les éloigne de l'heure juste !

Autre tableau de sens inverse du départ de l'église. Bientôt la communion a marqué la limite permise à l'observance et à la validité de la messe : déjà les pas se précipitent, des portes se choquent, l'auto mugit, les derniers arrivés sont les premiers partis. Petite messe ! grande excursion !

Quand le ministre sacré fléchira le genou au dernier évangile beaucoup, sans convenance, quitteront le saint lieu. Ensemble ils remontent la rue paresseusement, sans profit aucun de leur exode hâtive, car ils sont rejoints bientôt par les propos consciencieux et objurateurs des femmes et des enfants qui n'ont cru la messe finie que lorsque le prêtre quittait le saint autel.

Et puis, enfin, les vieilles, seules à seules, silencieuses, loin de la foule retournent à leur logis, Dans le cortège des élus de Dieu je souhaite de marcher comme les vieilles ! Partez avant ! Les derniers par leur âge dans la vie seront les premiers aux pieds du Bon Dieu.

JEAN LÉON

POLITESSE ANGLAISE

Un journal parisien écrit :

— Un mylord anglais, nouvellement marié à une Française, voyageait en chemin de fer avec sa femme. Celle-ci occupait un coin de compartiment ; son époux était assis au milieu. Au bout d'un moment, il se tourna vers sa chère moitié et lui demanda fort aimablement :

— Aoh ! vous êtes bien ?

— Oui, mon ami.

— Le siège est-il doux ?

— Oui, mon ami.

— Vous n'avez pas de courant d'air ?

— Non, mon ami.

— Aoh ! très bien ! très bien !... Alors donnez-moi votre place.

— Cette fable exprime admirablement la politique orientale de M. Lloyd George vis-à-vis de la France."

A D I R E

A Marie

J'aime du ruisseau bleu qui court dans la
[clairière
Écouter chaque jour le murmure si doux
Dont anges et oiseaux en sont presque jaloux ;
Mais il m'est une joie autrement grande et
[chère.

L'indicible beauté de la nature entière
Emeut mon âme triste et parfois en courroux.
Je souris à la voix qui clame dans le houx,
Malgré tout plus charmant est le nom de ma
[Mère.

Le ciel tout constellé me remplit de bonheur ;
Je tressaille de joie à l'aspect d'une fleur !
Plus gracieuse encore est la Vierge chérie.

Ravissante est l'aurore au front tout enjôleur,
Plus attrayant peut-être au ciel l'astre veilleur,
" Mais tout s'efface et fuit lorsque paraît
[Marie ".

Septembre 1921.

J. COLMOU

Le jardin

Je passais ; j'entendais de la route poudreuse :
Que derrière le mur on riait aux éclats :
Et je poussai la porte. A travers les lilas,
Voici ce que je vis dans la maison heureuse :

Un tout petit enfant essayait au jardin,
Au doux enchantement de sa mère ravie,
Dans le parterre en fleur et sur le gazon fin,
Ses pas... les premiers pas qu'il eût faits de
[sa vie !

Cher amour ! Il allait tout tremblant, il allait
Avançant au hasard son pied mignon et frêle,
Hésitant et penché si faible qu'il semblait
Que le papillon dût le renverser de l'aile.

Impatient pourtant, égratignant le sol
De son pas inquiet, avec l'ardeur étrange
Et les trémoussements d'oiseau qui prend son
[vol...

Et lui se pâmait d'aise à ce monde inconnu,
Suivant l'oiseau qui vole et parlait à la rose ;
Et tout en gazouillant quelque charmante
[chose,
Ouvrait toujours plus grand son grand œil
[ingénu !

Et l'on voyait alors les splendeurs de l'espace,
Et les candeurs du ciel, et les gaîtés de l'air,
Et luire ce qui luit et passer ce qui passe
Dans le tout petit ciel de cet œil pur et clair.

Parfois il s'arrêtait, tournait un peu la tête
Vers sa mère orgueilleuse, et tout à l'admirer,
Et repartait avec de grands rires de fête,
Ces rires si joyeux qu'ils vous en font pleurer !

Oh ! la mère : elle était à ne pouvoir décrire
Avec son geste avide, anxieux, étonné,
Et de tout son amour couvrant son nouveau-

[né,
Et marchant de son pas, et riant de son rire !

Elle suivait ainsi, courbée, et pas à pas,
Regardant par instant, dans un muet délire,
Un homme assis plus loin, et qui feignait de

[lire
Et souriait... croyant qu'on ne le voyait pas !

Peut-être le mari, mais sans doute le père,
Qui tâchait de porter l'ivresse dignement,
Et dont les doux regards allaient furtivement
De la mère à l'enfant, de l'enfant à la mère.

Et par ce beau soleil, flottant sur tout cela,
Je ne sais quoi d'ému que le printemps
[apporte,
J'entendis le bonheur murmurer : " Je suis
[là !"
Et ie sortis rêveur, en fermant bien la porte.

ÉDOUARD PAILLERON

SOLLICITUDE PEU... FRATERNELLE

— Comment, Bob, tu as mangé tout le
gâteau sans penser à ta sœur !

— Oh ! si, maman ; j'ai pensé à elle tout
le temps ! J'avais si peur qu'elle n'arrive